



> Dialogue Public/Privé

L'exemple
qui vient
de Côte
d'Ivoire



> Nouveaux statuts

- **Mandat du Président raccourci**
- **Gouvernance modernisée**

> Lire notre dossier

Tableau de l'économie

Un troisième trimestre 2018
aux activités contrastées

Loi de finances 2019

Entre acquis et craintes
pour les entreprises

Doing Business 2019

Le Cameroun recule,
les entreprises roucoulent

**Une équipe de
professionnels
à votre écoute pour
vous accompagner**

NOS PRODUITS

- > Assurances Cautions
- > Automobile
- > Maladie
- > Individuelle accidents
- > Assistance voyage & évacuation
- > Globale dommages
- > Multirisques habitation & PME/PMI
- > Tous risques chantiers/montage
- > Responsabilités civiles diverses
- > Transports

Siege Social et Direction Générale :
Boulevard de la République, Rond-Point Salla, des Fêtes d'Akwa
BP 115 594 Douala
Tel : (237) 233 43 81 97 / 233 43 82 32 - Fax : 233 43 81 98
Site Web : www.areaassurance.com - Email : area@areaassurance.com

www.areaassurance.com



Le respect de la parole donnée

GICAM – Adhérents

LE NEW DEAL SUR LES RAILS

■ Par Célestin Tawamba,
Président du GICAM



Chers Membres,

Nous avons, lors de l'assemblée générale mixte du 13 décembre dernier, procédé à des modifications statutaires.

Le mandat du Conseil exécutif qui devient conseil d'administration, a été ramené de 5 à 3 ans. Conformément à l'engagement que j'avais pris lors de mon discours d'investiture, cette disposition s'appliquera de manière rétroactive au Conseil exécutif actuel.

Cette mesure est partie intégrante d'un train de dispositions dont la philosophie globale est à mettre au l'avènement d'un patronat moderne, fort et puissant. Non pas du fait d'un homme fort, providentiel et infailible, mais par la mise en place de textes statutaires qui transcendent les personnes et les égos, démocratisent le processus d'alternance au sommet, et réaffirment la nature laïque et non-partisane du GICAM et son indépendance vis-à-vis de toute institution, qu'elle soit gouvernementale ou non-gouvernementale. Ce faisant, et en lien avec les enseignements de l'audit organisationnel et institutionnel, nous avons mis en place des structures de gouvernance qui assurent l'efficacité et la transparence du fonctionnement du GICAM, et nous avons pris soin de ne pas laisser le champ libre à des modifications trop fréquentes des statuts et/ou l'adoption de dispositifs sur mesure pour un homme ou une femme.

Le nombre des membres du Conseil d'administration est réduit de trois (3) par le biais du nombre de membres cooptés sur proposition du Président, et la représentativité est renforcée par la présence désormais de cinq (5) membres représentant des organisations professionnelles dites représentatives. De plus, l'accent est mis sur la nécessité, pour le profil des membres, de tenir compte des compétences et de l'entregent individuel, tout autant que de l'entreprise que représente le membre. De même, avons-nous fait le choix d'au moins une session de l'Assemblée générale ordinaire par an et non plus de deux. Enfin, si le Conseil de Stratégie est supprimé, le Conseil des Sages qui en est l'émanation, est conservé avec des compétences élargies aux questions d'éthique et de gouvernance auxquelles nous accordons une grande priorité, et il lui échoira désormais de constater la vacance des fonctions de Président dans le cas de maladie de longue durée.

Ce sont là, entre autres, les aménagements et innovations qui nous ont apparues nécessaires pour une action patronale renforcée et de qualité pour la prochaine décennie. C'est le lieu pour moi d'exprimer notre gratitude aux conseillers, aux présidents des Commissions pour la qualité de leur engagement et de leur travail tout au long de l'année 2018. Cet état d'esprit, cette énergie, et cette foi patronale nous seront fort utiles en 2019, dans un contexte économique, social et politique qui, inévitablement, sera particulièrement difficile. Trois sujets de préoccupation majeurs, au demeurant liés et que le retrait de la CAN 2019 a particulièrement mis en évidence, seront la qualité de la lisibilité et de la cohérence de l'action gouvernementale, l'effort de rationalisation des dépenses publiques, et la place réelle que les décideurs publics donnent à l'entreprise, dont nous avons l'impact sur la pression fiscale.

Nous travaillerons donc d'arrache-pied pour vous servir et vous défendre. Vos contributions aux activités des Commissions nous seront d'un apport important. Vos requêtes à nous envoyées facilitera l'établissement des priorités. Et vos mises à dispositions d'informations tant qualitatives que quantitatives éclaireront, partout où besoin sera, nos plaidoyers dont nous rendrons compte régulièrement. Ce sera l'occasion de renforcer l'esprit de corps qui nous anime ainsi que le sentiment d'appartenance à une force légitime et représentative du monde l'entreprise, que notre déclaration de vision, définie par les nouveaux statuts, résume fort à propos : « Être la référence incontournable pour la défense et la promotion des intérêts de l'entreprise, et le lieu de rassemblement et d'expression des voix qui concourent au développement du secteur privé. »

C'est sur cet appel à l'excellence et au rassemblement que je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles mes vœux les meilleurs pour 2019 ■





SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS

LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS, NOTRE LEITMOTIV

Afin d'assurer la disponibilité des produits dont elle a la charge du stockage et de la distribution à travers le pays, la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) a mis sur pied, depuis 2009, un vaste programme d'augmentation et de renforcement de ses capacités de stockage. Ledit programme a pour objectif déclaré de rendre disponibles les produits à travers le Cameroun.

Dans ce cadre, il a été construit en 2015, deux nouvelles sphères de stockage de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) au Centre emplisseur Gaz de Bonabéri, à Douala. D'une capacité de 500TM chacune, la mise en œuvre de ces sphères permet la réception d'au moins 2.500 tonnes de GPL par rotation et a vu les capacités de stockage dudit dépôt augmenter de près de 60%. Ce qui sécurise l'approvisionnement des régions du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Dans le même temps, en 2016, à Yaoundé, le dépôt de Nsam a connu une extension de sa capacité de stockage de gaz domestique qui est passée de 1.000TM à 2.000TM.

Une augmentation qui permet un approvisionnement efficient des régions du Centre, du Sud et de l'Est avec notamment une capacité d'enfutage de 12.000 bouteilles par jour. Plusieurs autres projets d'accroissement des capacités de GPL sont en cours d'étude afin de mettre le public à l'abri d'éventuelles pénuries.

Pour ce qui est des produits blancs, le projet de construction du Terminal à Hydrocarbures de Kribi d'une capacité de stockage de 120.000 m³ en produits blancs se présente également comme une bonne alternative à la stratégie d'approvisionnement efficient du Cameroun en produits pétroliers.



GICAM - Members

THE NEW DEAL ON TRACK

■ By **Celestin Tawamba**,
President of GICAM



Dear Members,

At the Mixed General Assembly of December 13, we made some statutory amendments.

The mandate of the Executive Board which becomes the Board of Directors has been reduced from 5 to 3 years. In keeping with the commitment I made in my inaugural address, this provision will apply retroactively to the current Executive Board.

This measure is an integral part of a set of provisions whose global philosophy is the advent of a modern, strong and powerful employers' organisation. Not because of a strong, providential and infallible man, but by the establishment of statutory texts that go beyond people and egos, democratize the process of alternation at the top, and reaffirm the secular and non-partisan nature of the GICAM and its independence vis-à-vis any institution, whether governmental or non-governmental. In doing so, and in connection with the lessons of the organizational and institutional audit, we have put in place governance structures that ensure the efficiency and transparency of the operation of GICAM, and we have taken care to prevent frequent changes to the statutes and/or the adoption of devices designed to pander a man or a woman.

The number of members of the Board of Directors is reduced by three (3) through the number of mem-

bers co-opted on the proposal of the President, and the representativeness is reinforced by the presence of five (5) members representing professional organizations.

In addition, the focus is on the need for members' profiles to take into account the competence and the interpersonal skills, as well as the company the member represents. Likewise, we have chosen one session of the Ordinary General Assembly per year and no longer two.

Finally, if the Strategy Council is abolished, the "Comité des Sages" (council of wise persons) that emanates from it is maintained, with extended expertise in matters of ethics and governance to which we give high priority and it will now be up to it to notice the vacancy of the office of President in the case of long-term illness.

These are, among other things, the developments and innovations that we saw as necessary for enhanced and quality employer action for the next decade. This is the place for me to express our gratitude to the advisors, the Presidents of the Commissions for the quality of their commitment and their work throughout the year 2018. This state of mind, this energy, and this confidence will be very useful in 2019, in an economic, social and political context which, inevitably, will be particularly difficult. Three major issues of concern, which are closely linked and particularly highlighted by the withdrawal of the organization of the 2019 AFCON, will be the quality of the legibility and coherence of government action, the effort to rationalize public spending, and the real place that public decision-makers give to the company, whose impact we have on the tax burden.

We will work tirelessly to serve you and defend you. Your contributions to the activities of the Commissions will be very important. Your requests sent to us will facilitate the setting of priorities; and your provision of both qualitative and quantitative information will spot light, wherever needed, our advocacy that we will report regularly. This will be an opportunity to reinforce the esprit de corps that drives us and the sense of belonging to a legitimate force, representative of the business world, which our vision statement, defined by the new statutes, sums up very well: "To be the essential reference for the defense and the promotion of the interests of the company, and the place of rally and expression of those who contribute to the development of the private sector."

It is on this call for excellency and rally that I wish you all and your families my best wishes for 2019 ■

Season's
Greetings 2019



Regulation 2.0

Transparencia

Marchés Publics

eJDM

Pridesoft Mobile

Open Contracting

eCNE

Procurement

eRegulation

Transparency

eGovernance



© ARMP/D51.2017

Gratuit sur  Google play



✉ 6804 Yaoundé - Cameroun

☎ 222 20 60 43 / 222 20 33 26

☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

✉ infos@amp.cm www.amp.cm

🌐 Plateforme : pridesoft.amp.cm

SOMMAIRE



EDITORIAL

ÉVÉNEMENT: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 DÉCEMBRE 2018

FOCUS : LOI DE FINANCES 2019 : LA CONCERTATION DE RETOUR

ZOOM : LES COMMISSIONS DU GICAM

ACTUALITÉS

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

CARNET DU GICAM



Meilleurs
Vœux
2019

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF
Alain Blaise Batongue

COORDINATION
Ange Epée

SUIVI ÉDITION
Nadine Mbochi

RÉDACTION
Vincent Kouété
Noé Nali Mbéré
Nacisse Chassem
Abraham Kuate
Christelle Homs
Ange Epée
Stéphane Boyomo
Me Marie Andrée Ngwe
Guy Gweth
Laure Dikongué
Armelle Ngo Samnick
Nadine Mbochi

PUBLICITÉ
Dieudonné Samou

MISE EN PAGE
©KLMA Design Septembre 2018

CRÉDIT PHOTOS
GICAM

BULLETIN DU GICAM N° 73

7





Moral Report

CÉLESTIN TAWAMBA PRESENTS GICAM'S PERSPECTIVES FOR THE YEAR 2019

■ By Vincent Kouaté,
Head of the « Economy » department, GICAM



President Tawamba presents his moral report

The 127th General Assembly of the Cameroon Employers' Organization GICAM was held at the headquarters of the Group on Thursday, December 13th, 2018. Although very much dedicated in its second part to the revision of the Group's statutes, this meeting was opened as usual by the Moral Report of Mr. Célestin Tawamba, President of GICAM.

Before addressing the ordinary themes related to the life of the organization and the activities of companies, the President began by welcoming the guest of honor of this meeting, Mr. Jean Marie Ackah, President of the "Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire" (CGECI) who was accompanied by Mr. Philippe Eponon, Vice-President of this brother employers' organization.

Seizing this opportunity, the President appreciated the quality of relations that are now established between GICAM and CGECI and demonstrated by regular exchanges of information, exchange of experience missions and mutual capacity building.

« We will implement the recommendations of GICAM's organizational and institutional audit »

Returning to the state of the national economy, the President of GICAM analyzed the macroeconomic prospects of the country as remaining fragile. In fact, although improving, the economic growth rate, estimated at 3.8% in 2018, remains well below the reference path set out in the Growth and Employment Strategy Paper (GESP). To reflect a true endogenous dynamic, Cameroon's economic performance remained dependent on the recovery of oil prices, massive investments in construction as a prelude to the AFCON and as part of the three-year emergency plan for growth acceleration (PLANUT).

For a large majority of companies, the year 2018 comes to an end in a gloomy climate, many suffering the cost of the growing economic impact of security crises in the Far North, and even more so in the North West and South west Regions. Added to this is a tax burden that is still heavy and repressive, the lack of solvent demand, unfair competition, difficulties in collecting debts from the state, and so on.



Reaction of a member

« GICAM will develop a 2019-2021 strategic plan »

Regarding SMEs in particular, the President of GICAM revealed that this category has particularly suffered from the accumulation of domestic debt as well as the lengthening of payment periods and especially the many shortcomings that characterize the business environment.

These shortcomings have further undermined the country's positioning on the World Bank's Doing Business 2019 Ranking, hence the President's call for a real reform of the Cameroon Business Forum (CBF) and the establishment of a new consultation framework that will truly take into account the concerns of the private sector.

The strengthening of the public / private dialogue could in particular be inspired by the MINFI / Private Sector partnership, which greatly benefited, in 2018, from the availability of the Minister of Finance. His proactiveness has been demonstrated by the establishment, at the request of the private sector, of two important bodies, one internal to its administration responsible for the investigation of the remedies in fiscal and customs matters, and the other constituting a permanent consultation framework on tax and customs issues.

The President of GICAM noted, however, that many challenges still need to be addressed in order to improve partnership effectiveness. Taking the 2019 Finance Act as an example, he said that while giving some reasons for satisfaction, this text raises serious concerns. In fact, this law takes into account a number of proposals made by GICAM to improve the taxpayer's rights. However, it is illustrated by the increase in the tax burden through the rise of certain consumption taxes and the introduction of multiple other taxes.

Still in the chapter of the factors that could constitute a setback for the companies in 2019, the President of GICAM spoke about the recent news of the withdrawal of the organization of 2019 AFCON from our country. According to him, this news has been a serious blow to the morale of business leaders as it annihilates the hopes of positive benefits expected by different actors, from public authorities to households through private investors.

Two sectors seem particularly affected: the Construction and public works (CPW) and tourism. For the CPW, it is feared a slowdown, or even a stoppage of some investments by private persons and an impact on the continuation of public works prior to this event. For tourism, stakeholders who hoped for the most spinoffs and a new breath for their sector bruised since three years by security tensions, it is the great disillusion.

For the President of GICAM, it is now urgent to learn all the lessons of this failure to correct all the malfunctions that are causing it. He called for reforms to make government action more transparent and more coherent, to bring about a drastic drop in the state's lavish lifestyle and to put business at the heart of economic policies.

Lastly, referring to the prospects for 2018, the President of GICAM once again called on his peers to rally and build synergies for a stronger, more influential employers' organization that effectively take its obligation to be co-architect of the future of our country.

Thus, he outlined the flagship projects that will guide actions this year namely: the implementation of the recommendations and lessons learned from the organizational and institutional audit, the publication of the Cameroonian White Paper, the institution of an annual GICAM report, the digitization of the organization's services, in particular to make exchanges with members more fluid and, the development of a 2019 - 2021 Strategic Plan to entrench GICAM's action in a real strategic perspective ■



Rapport d'activité

BILAN D'UNE ANNÉE INTENSE

■ Par Ange Epée,
Responsable de la Communication, GICAM



Le secrétaire exécutif présente son rapport d'activité

L'activité du Groupement a été dense cette année 2018 et axée, comme depuis l'arrivée de la liste «GICAM en action» à sa tête, autour du triptyque : «GICAM de services», «GICAM d'influence» et «GICAM d'intelligence économique». Le rapport présenté par Alain Blaise Batongue, secrétaire exécutif du Groupement, a permis aux adhérents d'en témoigner par eux-mêmes.

Le déploiement du « GICAM d'influence » s'est opéré via la poursuite des rencontres avec les membres du Gouvernement et un rendez-vous avec les partenaires au développement au mois de novembre, le deuxième du genre, au cours duquel le Groupement a pu renforcer son plaidoyer en faveur de la mise en place d'outils de financement adaptés aux PME.

S'agissant du Gouvernement, un rendez-vous important a été la remise de propositions de réformes fiscales par le Groupement au ministre des Finances (MINFI) au siège du GICAM le 28 mai ; rendez-vous suivi d'un autre, le 02 novembre, au cours duquel le MINFI est venu lui-même annoncer au Groupement que 73% et 71% de ses propositions en matière de fiscalité de porte (douane) et intérieure (impôts) respectivement

avaient reçu son assentiment. L'engouement suscité par ces résultats positifs est toutefois retombé après la publication du projet de loi de Finances 2019 qui, une fois encore, accentue la pression sur les entreprises pour une maximisation à court terme des recettes fiscales.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un GICAM de services, de nombreuses réformes internes ont été implémentées : une révision des statuts du Groupement validée par les adhérents au cours de l'assemblée générale du 13 décembre, le lancement du Centre de Développement de la PME (CDPME) au mois d'avril, une réforme de l'identité visuelle du GICAM, avec pour principal objectif de traduire la nouvelle dynamique qui anime le Groupement, l'accentuation des visites aux entreprises membres et la relance du Bulletin du GICAM, désormais appelé « Bulletin du Patronat ».

Des partenariats sont également à enregistrer ici: le 22 novembre, un protocole d'entente a été signé avec l'UNICEF pour la promotion des droits de l'enfant auprès des entreprises ; les activités du programme SUN-REF, en partenariat avec l'Agence Française de Développement, ont été lancées au GICAM avec l'entrée en fonction effective d'un assistant technique international du programme. S'agissant des Centres de formation professionnelle sectoriels, le GICAM et l'Unité de suivi et de coordination de ce projet du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) ont organisé, le mardi, 27 novembre 2018, la conférence de lancement des groupes de travail sectoriels qui ont vocation à regrouper des experts en maintenance industrielle, logistique/transport et agro-industrie.

Les activités des 10 commissions du GICAM ont également été passées en revue. On en retient que les membres de ces instances ont travaillé d'arrache-pied afin de dérouler leur plan d'action de l'année.

S'agissant des structures spécialisées, le Centre d'arbitrage du GICAM (CAG) s'est lancé dans une opération de charme en promouvant ses offres et services lors de visites après d'entreprises membres ou non du Groupement. Cela participe de son objectif de devenir un Centre de référence au Cameroun et dans la sous-région.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités, le CAG a organisé conjointement avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), une formation approfondie en arbitrage, du 29 octobre au 1er novembre 2018.

Concernant le CDPME, relevons à son actif : l'organisation de sessions de formation et d'une rencontre d'affaires en partenariat avec le Cameroon Alcohol Producers Association (CAPA). Par ailleurs, le Centre compte déjà dans son portefeuille 25 porteurs de projet avec des idées concrètes et réalisables qui sont formés, suivis et accompagnés.



Signature de la convention GICAM-UNICEF

Le déploiement du GICAM à l'international s'est effectué de manière significative, avec la signature d'un memorandum d'entente avec le MEDEF et la relance des travaux de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) lors d'une assemblée générale extraordinaire organisée le 25 mai à Douala, à l'initiative de notre Groupement. Relevons également le partenariat privilégié entre le GICAM et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).

L'activité du Groupement pour l'année 2019 sera tout aussi intense qu'en 2018. Parmi les perspectives, entre autres : la publication du Livre blanc de l'économie

camerounaise, l'organisation du Pavillon de l'Industrie Camerounaise à Promote 2019, l'organisation de sessions de formation 2019 du CDPME, le renforcement des activités du CAG, l'accompagnement des entreprises et particulièrement des PME dans divers domaines où le GICAM a développé une expertise avérée, le développement de services à valeur ajoutée au bénéfice des adhérents. En outre, un accent sera mis sur la veille et le suivi de traitement des propositions déjà transmises au Gouvernement par le GICAM.

Rendez-vous en 2019 ! ■



Au sortir de l'assemblée générale extraordinaire de l'UNIPACE

Produits phytosanitaires - Matière première agricole - Matière première industrielle - Engrais



www.solevogroup.com

YAKHÉ FAKHÉ ENYISSAM ENYHO
0154 014 0150 119 0153 0024 0142 14 3

Douala - ZI de Bonchéri
BP 1 2884 - Douala - Tél : + (237) 233 20 31 14
Fax : + (237) 233 09 14 34

MOVESHIX MOUJENÉ JAKLA ESOLA OJENNA OJALJ
0121 09 33 0154 10 34 0198 00 21 0141 16 44 017 00 21 22 018 00 58 81

Yaoundé
Tél : + (237) 221 33 39 04
Fax : + (237) 222 20 34 22



Une marque du
Groupe SOLEVO



Réformes

COMPRENDRE LES NOUVEAUX STATUTS DU GICAM

■ Par Laure Mandengue,
Chef du département juridique et fiscal, GICAM

Il est très fréquent qu'au cours de la vie d'une association, certaines règles ou informations contenues dans les statuts ne correspondent plus à la réalité du Groupement : il faut donc modifier les statuts de l'association.

Le GICAM, à travers son ambition de modernisme accru, sous l'impulsion de la nouvelle dynamique d'un Groupement en action, se veut être « un patronat moderne, rayonnant et puissant, porté sur l'action concrète et soucieux de l'impact positif de celle-ci sur les activités et les performances des membres », dit le président Tawamba lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2018.

En effet, la modification des statuts d'une société, qu'elle soit commerciale ou civile, est un acte important soumis à un formalisme bien précis. Ne pas respecter les règles (délais, acte validé, annonce légale...) expose à la nullité de la décision. Cela peut remettre en cause une évolution, un développement. Cela peut aussi créer des préoccupations concrètes de logistique ou de responsabilité, sans parler de coûts supplémentaires en cas d'erreur ou d'oubli.

La procédure de modification des statuts est généralement décrite dans le Règlement même d'une association et il est impératif de la respecter afin qu'elle soit valable et éviter qu'elle soit contestée à posteriori. Dans la grande majorité des cas, les statuts prévoient que toute modification est soumise à l'accord de l'assemblée générale réunie de façon extraordinaire. Concrètement, cela signifie que le président doit convoquer une assemblée générale réunissant généralement les membres de l'association et les inviter à se prononcer et voter sur la modification envisagée. Ensuite, la décision est constatée dans un procès-verbal d'assemblée générale et les statuts doivent être modifiés.

Le GICAM, qui a placé son mandant sous la triple exigence de Rassemblement, de Réconciliation et de Refondation, propose à ses membres de revisiter son système de gouvernance selon le canevas des recommandations de l'audit institutionnel et organisationnel du Groupement. Dans cette perspective, quelques articles des statuts modifiés le 26 mars 2014 ont été ajoutés ou réaménagés.

Les innovations des nouveaux statuts

A la différence de l'ancien texte qui comportait 30 articles, le nouveau règlement contient 28 articles dont 06 articles amendés. Il s'agit des articles 3, 4, 7, 11, 14, 17 :

□ l'article 3, intitulé « Objet », devient « Principes généraux » et contient deux innovations majeures : l'affirmation de l'indépendance du GICAM et la promotion des principes fondamentaux comme l'Excellence, l'Inté-

grité, l'Ethique, la Compétence, la Qualité du service aux membres et aux entreprises...L'idée est de réaffirmer la vision du GICAM et sa mission à travers ses déclarations de vision et de mission ;

□ l'article 4 qui, auparavant renvoyait au siège social, traite désormais des Objets et Missions. Celles-ci sont nouvellement inscrites dans le document et comportent cinq (05) points : la promotion de l'idéal d'entreprendre, la facilitation des relations, du rassemblement et de la cohésion entre les membres, la fourniture de produits et services répondant aux attentes des membres, la défense et la vulgarisation du point de vue des membres et des entreprises sur les sujets touchant au fonctionnement des entreprises et du secteur privé, la conduite d'études et de réflexion sur la compétitivité des entreprises et leur insertion dans l'économie mondiale, ainsi que sur l'évolution de la société camerounaise ;

□ l'article 7, précédemment réservé aux conditions d'adhésion, consacre désormais « les deux catégories de membres ». La nouveauté figure sur la qualité de membres associés qui peuvent être des institutions associant le secteur privé à des activités relevant des actions traditionnelles des collectivités décentralisées, mais aussi des personnes morales dont le siège n'est pas basé au Cameroun. Il faut préciser que leur cotisation sera définie spécialement ;

□ l'article 11, qui renvoyait au budget, contient désormais un aspect sur l'assemblée générale ordinaire avec une innovation majeure : l'assemblée générale ordinaire se tiendra 1 seule fois par an pour des besoins de restriction budgétaires. Cette pratique est d'ailleurs très répandue dans le milieu patronal ;

□ l'article 14 sur le fonds de réserve renvoie désormais au Conseil d'administration, qui remplace le Conseil exécutif. Le nombre de ses membres variera entre 12 et 15. Par ailleurs, la durée du mandat du président est ramenée à trois (03) ans renouvelables une (01) seule fois.

□ l'article 17 consacre le Comité des sages qui vient effacer le Conseil de stratégie dans les anciens statuts, avec des compétences en matière d'éthique et de gouvernance. Ses fonctions sont multiples, à l'exemple du constat de la vacance du président du GICAM pour cause de longue maladie et veille à l'application des statuts dans leur lettre et leur esprit, de même qu'au respect de la Charte éthique et de bonne gouvernance ■

VISITEZ
NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm





Jean-Marie ACKAH

VOICI NOTRE MODELE DE PARTENARIAT PUBLIC/PRIVE

■ Par **Noé Ndi Mbere**

Chef du Centre de Développement de la PME, GICAM



Jean-Marie Ackah, Président de la CGECI

Le président du patronat ivoirien était l'invité spécial de l'Assemblée Générale Mixte du GICAM. Synthèse de sa communication

Le 13 décembre 2018, monsieur Jean-Marie ACKAH, Président de la Confédération Générale des Entreprises du Côte d'Ivoire (CGECI), a partagé avec les membres du GICAM, l'expérience du patronat ivoirien, ceci sur les acclamations des chefs d'entreprise camerounais...

A l'entame de son propos, le Président de la CGECI, monsieur Jean - Marie Ackah a manifesté sa gratitude à l'endroit du GICAM et de tous ses membres, pour cette invitation à l'Assemblée Générale Mixte du Patronat camerounais.

Le Président ACKAH a rapidement, présenter la structure de son intervention, qui est essentiellement une « expérience de la CGECI en matière de Dialogue Public/Privé » :

- 1) Champ d'intervention du dialogue Public/Privé
- 2) Etat du dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire
- 3) Leçons tirées du Dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire
- 4) Quelques recommandations

I- Champ d'intervention du Dialogue Public/Privé

La mise en place du dialogue Public/Privé doit contribuer à la création et à la répartition équitable de la richesse dans un pays donné.

A cet effet, l'objectif recherché est que les deux parties, l'Etat et le Secteur Privé, se considèrent comme des partenaires au développement.

Sont concernés par ce dialogue, toutes les composantes de l'Etat, du plus haut sommet aux principaux services techniques ayant un impact sur l'activité socio-économique : la Présidence, la Primature, les Ministères et toutes les sociétés d'Etat et autres structures sous-tutelles intervenant dans la chaîne de développement d'un pays ; de même que le Secteur Privé à travers les organisations patronales représentatives.

Le dialogue doit couvrir les thèmes/sujets d'intérêt pour la vie économique (orientation de la politique économique, fiscalité, règlement des affaires, développement du secteur privé et de l'économie, intégration régionale, formation professionnelle, etc.)

Ainsi, un dialogue Public/Privé réussi devrait aboutir à une synergie d'actions entre l'Etat et le Secteur Privé, favorisé par l'existence d'un large éventail de cadres paritaires et tripartites de concertation et basée sur la confiance mutuelle entre l'Etat et le Secteur Privé.

Où se situe la Côte d'Ivoire au regard de cette vision du dialogue Public/Privé présentée ?

II- Etat et dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire

L'invité spécial, avant de présenter a fait un bref historique de l'évolution du cadre institutionnel du dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire a disposé successivement des cadres suivants :

- Le Comité de liaison Etat-Secteur Privé, premier cadre de concertation, mis en place en 1990 et présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le COM-INVEST créé en 1993 et qui a favorisé l'adoption du code des investissements de 1995 en remplacement de celui de 1984 ;
- Le Comité de Concertation Etat-Secteur Privé (CCESP), actuel cadre de dialogue Public/Privé, restructuré par le Décret n° 2013-462 du 19 juin 2013 et qui comprend trois (3) organes de gestion :

- Le Conseil de Concertation (CC) présidé par le Premier Ministre

- Le Comité Technique de Concertation (CTC), présidé par le Ministre en charge de l'Economie et des Finances, avec pour premier vice-président, le Ministre en Charge de l'Industrie et des Mines et pour deuxième vice-Président, le Président de la CGECI

- Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat Secteur Privé (SE-CCESP).

En marge de ce cadre institutionnel, l'on note également l'existence de cadres de dialogue avec les ministères et des structures sous-tutelle sur les question fiscales, douanières, économiques, du financement de l'économie, de l'environnement, des zones portuaires, de la formation, des questions sociales, etc.

Par ailleurs, l'Etat associe la CGECI à la gouvernance des conseils d'administration et des conseils de gestion

d'agences gouvernementales, d'universités et de centres de formation. Par exemple, la CGGECI siège au Conseil de Gestion du Centre pour la promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), au Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour le développement des PME (ANPME) et de l'Agence pour la Gestion des Terrains Industriels (AGEDI)...

La CGECI est aujourd'hui représentée dans 228 comités et conseils d'administration.

Ce cadre de dialogue Public/Privé a permis à l'Etat et au Secteur Privé de se regarder davantage comme des partenaires, qui conjuguent leurs efforts pour une croissance inclusive et durable.

En outre, l'Etat perçoit la CGECI comme un « **outil de développement** ». Ainsi, les contributions de la CGECI sont attendues dans les discussions et débats sur la majorité des questions de développement. A cet effet, la CGECI a été, par exemple, étroitement associée à l'élaboration du Programme National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire.

Construire un dialogue Public/Privé fructueux est un défi permanent ! Malgré les avancées, les efforts doivent se poursuivre pour améliorer la qualité et la profondeur du dialogue afin qu'il produise des résultats encore plus bénéfiques à l'ensemble de l'économie. L'objectif, in fine, est que tous les démembrements de l'Etat, de façon systématique, associent le secteur privé à tous les niveaux et tiennent compte effectivement de son avis dans la définition et la conduite des politiques économiques.

Aussi, le Président ACKAH a présenté une composante importée du dispositif du dialogue Public/Privé qui est, le dialogue social à travers les cadres tripartites et bipartites existants.

- Au titre des cadres tripartites : le Conseil National du Dialogue Social (CNDS) et la Commission Consultative du Travail (CCT) qui jouent un rôle important dans la préservation de la paix en entreprise et la concertation autour de la réglementation du travail ;

- Au titre des cadres bipartites employeurs/travailleurs, la Commission Indépendante et de Concertation (CIPC) qui permet d'anticiper efficacement sur les conflits sociaux en entreprise.

Comment la CGECI est-elle parvenue à se positionner comme acteur clé et locomotive du dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire ?

III- Leçons tirées du dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire

La CGECI est aujourd'hui un acteur majeur qui impulse le dialogue Public/Privé en Côte d'Ivoire car elle a la « confiance » des acteurs gouvernementaux par sa représentativité et la qualité de son plaidoyer.

La CGECI est l'organisation patronale la plus représentative du secteur privé en Côte d'Ivoire.

En 1993, les membres du Conseil National du Patronat Ivoirien (CNPI) étaient des organisations professionnelles issues essentiellement des secteurs, bancaire, assurance, maritime, café-cacao, BTP, automobile, commerçants importateurs, exportateurs, industrie. LE CNPI regroupait 09 organisations professionnelles jusqu'en 2005.

En 2018, la CGECI fédère vingt-six (26) organisations professionnelles et des entreprises membres directs de

tous les secteurs d'activités (agriculture, mine, industrie, commerce, services).

- La CGECI représente plus 3500 entreprises,

❖ qui pèsent actuellement plus de 18 000 milliards de FCFA de Chiffre d'Affaire consolidé (équivalent du PIB de la Côte d'Ivoire)

❖ emploient plus de 300 000 personnes

❖ et contribuent à hauteur de 80% aux recettes fiscales de l'Etat



Les présidents du GICAM et de la CGECI

La CGECI est une Force de proposition

La CGECI s'illustre par la qualité de ses contributions en termes de réflexions, d'initiatives et d'actions ; ce qui la positionne comme une force de proposition.

Par exemple, la CGECI a mené durant deux (2) ans une consultation pour l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la Côte d'Ivoire sur les trente (30) prochaines années, intitulées « **Côte d'Ivoire 2040, le défi du meilleur** ».

Cet exercice, avait pour objectif de permettre au secteur privé de contribuer à la réflexion sur la sortie des dix (10) ans de crise socio-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire et donner la vision du secteur privé à la réflexion prospective sur toutes les thématiques socio-économiques (politiques sectorielles, amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires, plan de réformes) ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm





JAC
MOTORS

UN INVESTISSEMENT FIABLE, DES CAPACITÉS HORS NORMES.

LE NOUVEAU JAC 4251 ET SON MOTEUR DE 420CV.

Depuis 9 ans, Tractafrik Motors vous accompagne tout au long de vos projets en vous proposant une large gamme de véhicules JAC, robustes, efficaces et économiques, renforcée par les services d'un SAV performant et dynamique. Consultez-nous pour recevoir une offre adaptée à vos besoins spécifiques.



TRACTAFRIK MOTORS
Cameroun

TRACTAFRIK MOTORS CAMEROUN
BP 4181 DOUALA - BASSA

TEL : 699 99 66 47
WWW.TRACTAFRICTMC-CAMEROUN.COM

PAROLE AUX ADHERENTS

■ Par Ange Epée,
Responsable de la Communication, GICAM

Ciams Enoch

Promoteur SAPACI SARL



• Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux ?

Les travaux se sont déroulés de façon admirable. Le président Tamwamba a présenté son projet de modification des statuts de manière détaillée.

• Que retenir-vous de cette assemblée générale mixte ?

Je retiens surtout que les adhérents doivent assister aux réunions de commission car ce sont eux qui feront la puissance du GICAM, peu importe la taille de leur structure.

• Quelle modification dans les statuts, à votre avis, va impacter significativement le fonctionnement du Groupement ?

La réduction de la durée du mandat présidentiel, qui passe de 05 à 03 ans. Ceci poussera chaque président en exercice à travailler. Il y aura plus de rotation dans les mandats et le GICAM sera mieux pourvu en idées novatrices ■

Josiane Bidzogo

Directrice générale, Prologistics & Trade



• Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux ?

Je témoigne toute ma satisfaction sur le bon déroulement des travaux de cette assemblée générale mixte. En effet, nous avons eu droit à des interventions de qualité et particulièrement en phase avec le contexte économique actuel de notre pays. Je remercie tout particulièrement l'invité du jour, le

président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), M. Jean-Marie Ackah pour avoir partagé de ce qui se fait dans son pays et comment ils se battent dans ce pays frère afin de construire un dialogue public-privé fructueux.

• Que retenir-vous de cette assemblée générale mixte ?

Globalement, le contexte économique de notre pays qui reste morose et peu stimulant car affecté par les crises sécuritaires. Le moral des chefs d'entreprise qui est en berne à cause de la pression fiscale pesante et répressive, l'asthénie de la demande solvable, la contrebande, les crises sécuritaires, l'insuffisance de l'offre d'énergie, les difficultés de recouvrement des créances de l'Etat et, enfin, les conséquences désastreuses du retrait de l'organisation de la CAN au Cameroun qui rend vains les espoirs de retombées positives tant des pouvoirs publics que du secteur privé et porte un coup aux secteurs principalement concernés à savoir : le BTP et le tourisme et ses activités connexes.

Du point de vue du GICAM, une nouvelle ère, celle de la modernisation et de la digitalisation, s'annonce avec la

mise sur pied d'une nouvelle identité visuelle et une plus grande proximité avec ses adhérents et le public en général.

• Quelle modification dans les statuts, à votre avis, va impacter significativement le fonctionnement de notre Groupement ?

La réduction de la durée du mandat du président, qui passe de 5 à 3 ans et qui devrait permettre de rendre ce patronat plus moderne, agile et dynamique, avec des actions concrètes sur l'amélioration des performances de ses membres ■

Antoine Nkolo

Secrétaire général, REPTIC



• Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux ?

Hormis le retard observé dans le démarrage des travaux, ce qui a irrité quelques membres chefs d'entreprise pour lesquels le temps est précieux, les travaux se sont déroulés dans un climat empreint de convivialité, de transparence et de professionnalisme. La commu-

nication du président du patronat ivoirien a été édifiante et fort enrichissante pour l'ensemble des participants qui l'ont saluée avec une standing ovation. La présence et la contribution de cet illustre invité sont à mettre à l'actif du président du GICAM.

• Que retenir-vous de cette assemblée générale ?

De mon point de vue, cette assemblée générale pourrait être considérée comme un nouveau départ pour le GICAM. En effet, l'exemple ivoirien interpelle le patronat camerounais et constitue une véritable source d'inspiration pour le devenir du GICAM. Par ailleurs, l'occasion a été donnée au président du GICAM de mettre les patrons camerounais devant leurs responsabilités en leur demandant de suivre le modèle ivoirien dont le facteur-clé de succès repose sur un partenariat public-privé dynamique renforcé par une contribution effective des patrons ivoiriens à l'opérationnalisation des politiques et stratégies de développement socio-économique de la Côte d'Ivoire. Enfin, le débat autour de la gouvernance d'entreprise a permis de sensibiliser les patrons camerounais sur l'impérative nécessité de faire de l'entreprise camerounaise un exemple pour la gouvernance publique.

• Quelle modification dans les statuts, à votre avis, va impacter significativement le fonctionnement de notre Groupement ?

La présence au conseil exécutif des représentants des associations professionnelles permettra au GICAM d'être plus actif et plus représentatif du secteur privé et, partant, d'être en mesure de collaborer plus efficacement avec les pouvoirs publics pour adresser les problématiques spécifiques au patronat camerounais, ainsi que pour élaborer des politiques et opérationnaliser des stratégies capables d'y apporter des solutions adéquates. Dans le même ordre d'idée, on peut naturellement penser qu'un mandat de 5 ans au lieu de 3 ans serait plus indiqué pour permettre au président du GICAM et à son Conseil exécutif d'atteindre en toute sérénité les objectifs qu'ils se sont assignés ■



AGP Partners Cameroun

Plus d'un quart de siècle au service des marques

Créée au début des années 90, l'agence conseil en marketing et communication AG Partners Cameroun fait aujourd'hui partie du réseau **Publicis One présent dans 38 pays à travers le monde.**

Appuyée sur les piliers que sont la créativité, le service et l'innovation, l'agence apporte sa **riche expertise aux annonceurs** les plus divers avec le plus grand professionnalisme.

Se dotant au fil des années d'une équipe jeune, sérieuse, compétente et très motivée, AG Partners Cameroun place la marque au cœur de sa vision et n'a de cesse de créer des campagnes remarquées, voire **récompensées au plan international.**

Plus outillée que jamais pour relever les défis du présent et du futur, **AG Partners Cameroun n'a pas fini de graver son empreinte** sur la place des grands publicitaires de la sous-région.



MEMBERS SPEAK OUT

■ By **Nadine Mbochi**,
Assistant Communication service, GICAM

Dagobert Boumal

General Manager, Cameroon Tea Estates



• How did you appreciate the work?

Let me start by congratulating the President of GICAM for the initiative taken by inviting the President of the Ivorian Employers' Organisation! His presentation enabled us to better assess the fragility of our institution and the insufficient involvement of public authorities to

support the vision of GICAM in its role as the driving force of the company as the main actor of wealth creation and economic and social development.

Getting back to your question, I think that with regard to the richness of the interventions, the profusion of questions and the relevance of the answers provided, we are satisfied with the progress of the work.

• What struck you in this mixed general assembly?

Three main points caught my attention:

a) The amendment of the statutes of the Cameroonian Employers' Group which enacts the reduction of the term of the executive from five to three years renewable once!

b) The security crisis in the north and the two English-speaking regions of the country, which has had a negative impact on the economic climate over the past two years. Not surprisingly, our country lost three places (166th / 190th) in the 2019 Doing Business ranking.

On this issue, it should be noted that our tea plantations are almost all located in these regions therefore our tea companies (Ndawara Tea Estate and Cameroon Tea Estates) pay a heavy price of the separatist abuses with our factories and our trucks burned.

c) The reaffirmation of the ambitions of the executive of GICAM which bets on the effectiveness of its action carried by its mission of providing companies with an environment conducive for their development and competitiveness.

• What modification in the statutes, in your opinion, will significantly impact the life of the Group?

I believe that this amendment was made necessary to enable the current executive to be consistent with its vision, mission, values and principles.

The executive will be able to focus more on concrete actions, and will be more concerned about the positive impact on the activities and performance of its members.

The downsizing and change of names at the level of the Ethics and Governance Committee also seems fundamental to me for an optimal functioning of the Group, because these two aspects constitute the foundations on which the rest of the edifice will be built.

However, in view of the adopted financial model whose impact on the operation of the Grouping is obvious, we are entitled to question the capacity of GICAM to implement all its declarations of intent.

Perhaps it is necessary to draw on successful models from the employers' organizations of other countries to make adjustments ■

Marie-Thérèse Eyenga

Executive Assistant, Blaz Design



• How did you appreciate the work?

I found the members rather timid and gloomy compared to the previous General Assembly; especially during the exchanges. This may be due to the bleak balance sheets of turnover as outlined in President Tawamba's moral report; very edifying and truthful speech. It should

be noted as the founder of Blaz Design Management and Investment Mr. Blaz J. E. Essomba often says "a company without vision is futile. Leaders must shine through a corporate understanding and complete selflessness in achieving their vision"; he is an example. Thus the economic landscape will be clean and fruitful.

• What struck you in this mixed general assembly?

I retain the presence of Mr. Jean Marie Ackah, president of the Ivorian employers' organization CGECI. His presentation was endowing. It's good to know what's happening elsewhere and how things work in an organization similar to ours. It is all the more flattering to see how the Ivorian State supports the CGECI. We may need to review the funding method of our group and copy the CGECI model; we must not rely solely on the dues of our members.

If Côte d'Ivoire could make it, why not us?

• What modification in the statutes, in your opinion, will significantly impact the life of the Group?

The reduction of the duration of the presidential term from 05 to 03 years; this duration seems insufficient to me to carry out major projects. I would have preferred that the term of office be maintained at 05 years partitioned as follows:

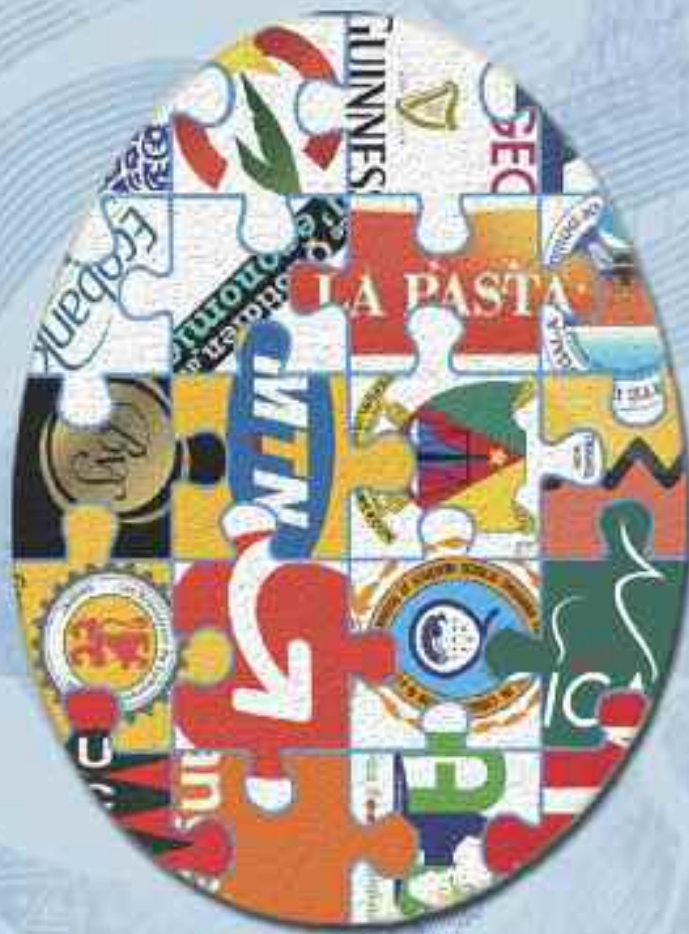
- 02 years to learn about what the predecessor did, to know the companies and to establish the relations between the group and companies, and between the private sector and the government;

- 02 years to implement major projects;

- 01 year for the assessment and preparation for transition ■

VISIT OUR WEBSITE
www.legicam.cm

GRATITUDE



pour nous avoir permis d'exister
depuis **20 ans.**



Pour relever les défis auxquels vos différentes problématiques nous ont confrontés, nous avons développé une démarche de production authentique, qui crée de la **valeur métier.**

Notre offre marketing Intégrée amont-aval - unique sur le marché - nous permet d'intervenir auprès des États & institutions, des entreprises & décideurs de haut rang.

Merci de nous avoir choisis, de nous choisir **encore...**



Brand & Consumer
Consulting & Communication Ltd

Still pioneering the way...

Douala : 3151, Rue Marthe Paul,
Avenue DE GAULLE, Bonaparte

Tél. : +237 233 42 81 88 / 691 00 58 99

E-mail : core@brandandconsumer.com

Limosa : 58, Avenue Batelela, Cal du 5/1/30 Juin
Immeuble Pharmacie du 30 Juin, 1er étage, Aol 03

Tél. : +243 821 767 462 / 974 063 054

E-mail : core@brandandconsumer.com



Réformes fiscales

LES PROPOSITIONS DU GICAM VALIDÉES PAR LE MINFI

■ Par Vincent Koueté,
Chef du département « Economie », GICAM

Le vendredi 02 novembre 2018, le siège du GICAM a abrité une rencontre de concertation entre le ministère des Finances et le secteur privé, relative aux réformes fiscal-douanières proposées par le Groupement au mois de mai 2018.

Présidée par Louis Paul Motaze, ministre des Finances (MINFI) accompagné pour la circonstance de ses plus proches collaborateurs, la cérémonie s'est déroulée en présence d'un important parterre de personnalités administratives dont Samuel Ivaha Diboua, gouverneur du Littoral.

Côté secteur privé, Célestin Tawamba, président du GICAM, Christophe Eken, président de la Chambre de Commerce et Profits Ayangma, président d'E.CAM accueillait l'équipe du MINFI ainsi que près d'une centaine de chefs d'entreprises qui ont répondu présent à l'invitation.

La cérémonie a été ouverte par un discours de bienvenue du président du GICAM, par ailleurs président de la Plateforme des organisations du secteur privé au Cameroun.

Célestin Tawamba a relevé le geste fort du ministre en direction des entreprises, par la formalisation effective du cadre de dialogue permanent entre le MINFI et le patronat pour rompre définitivement avec les consultations épisodiques, notamment autour du projet de loi de Finances. Confiant en l'avenir d'un partenariat MINFI-Secteur privé plus fertile, le président du GICAM a cependant tenu à relever les nouvelles contraintes que connaissent désormais les entreprises depuis la remise des propositions fiscales du Groupement au ministre des Finances.

A ce titre, il a relevé :

- la raréfaction des devises ;
- le relèvement de certains taux directs de la BEAC qui pourrait se traduire par une augmentation des taux d'intérêt bancaires ;
- l'énorme impact économique de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Evoquant la publication du classement Doing Business 2019, il a insisté sur la nécessité d'une réforme du Cameroon Business Forum (CBF) pour rompre avec les reculs répétitifs du Cameroun sur ce classement, mouvement encore observé cette année, le pays étant passé de la 163ème à la 166ème place sur 190 pays.

Louis Paul Motaze a confirmé la restructuration de deux comités par décisions signées par ses soins :

- le Comité d'appui à l'instruction des recours pré-alables auprès du ministre des Finances en matière de contentieux fiscal et douanier ;
- le Comité permanent de concertation sur les questions fiscales et douanières dont la composition est paritaire (06 membres du ministère des Finances et 06 membres du secteur privé).

Saluant une nouvelle fois l'initiative prise par le GICAM, le MINFI a indiqué que les suggestions du Groupement avaient fortement alimenté le projet de loi de Finances en cours de transmission à la représentation

par la présidence de la République. Les grandes orientations proposées par son administrations en matière de réformes fiscales et douanières visent, notamment, le rétablissement de l'équité et de la justice fiscale, la mobilisation des niches fiscales dans le secteur informel et, surtout, la simplification et la rationalisation des procédures fiscales.

Le ministre a cependant précisé que les propositions du GICAM avaient été classées, après examen minutieux par ses services, en trois catégories :

- catégorie 1 : les réformes ayant reçu un avis favorable et qui peuvent donc être implémentées sans délai ;
- catégorie 2 : les réformes ayant reçu un avis favorable mais dont l'implémentation requiert du temps pour préparer un terreau favorable ;
- catégorie 3 : des réformes ayant reçu un avis réservé.

Le détail des réformes classées dans les deux premières catégories a été présenté par Elvis Ngolle, conseiller technique au MINFI. Il en ressort que :

- sur l'ensemble des propositions en matière de fiscalité de porte :

- 27 ont reçu avis favorable ;
 - 10, un avis réservé ;
 - 03 sont en perspective.
- Soit un taux d'acceptation de 73% ;

- en matière de fiscalité intérieure
 - 47 ont reçu un avis favorable ;
 - 24 ont reçu un avis réservé ;
 - 12 sont en perspective ;
- Soit un taux d'acceptation de 71%.

Dans la séance d'échanges qui a suivi, les représentants du secteur privé se sont félicités de la démarche constructive de dialogue ainsi mise sur les rails.

Ils n'ont cependant pas manqué de souligné la nécessité de :

- définir une approche plus globale et intersectorielle pour éviter les contradictions souvent observées entre les décisions des différentes administrations ;
- disposer de la mouture globale des réformes proposées par le ministre des Finances cette année, notamment pour s'assurer que les mesures favorables auxquels le MINFI a accédé ne sont pas contrebalancées par des dispositions renforçant la pression sur les contribuables ;
- centraliser les différents textes réglementaires, notamment en ce qui concerne la fiscalité de porte en un document unique ;
- rationaliser la définition de l'assiette base pour certaines activités, notamment la mise à disposition de la main d'œuvre ;
- définir une fiscalité spécifique pour l'agriculture.

Prenant note de ces remarques, le ministre est dit disposé à échanger avec le GICAM sur les propositions qui n'ont pas reçu son assentiment afin d'éliminer toute éventuelle équivoque dans leur compréhension et, le cas échéant, les réétudier ■





2019 Finance Acts

THE UNFULFILLED EXPECTATIONS OF MEMBERS

■ By Laure Mandengue,
Head of Legal and Tax department, GICAM



The Minister of Finance and the President of GICAM

Of all the Finance Law texts that have been given to the private sector to discover and apply, the tax legislation for the year 2019 is perhaps the most awaited by the Group.

The obvious reason is the contribution of the private sector to the preparation of this Bill through proposals for tax reforms addressed to the Minister of Finance whose objective was twofold. On the one hand, broadening the tax base to allow the State to increase its tax revenues by collecting taxes from a significant proportion of the population, on the other hand, lowering the applicable tax rates in order to bring companies back to a true taxation based on their result and no longer on their turnover.

The optimism was undoubtedly allowed from the percentages listed by the Minister of Finance at the consultation meeting with the socio-professional groups held on November 2nd, 2018 at GICAM in Douala. It will be recalled that out of all the proposals on customs, 27 have received a favorable opinion, 10, a reserved notice and 03 are in perspective, an acceptance rate of 73%. While in terms of internal taxation, that is taxes, out of 83 reform proposals, 47 received a favorable opinion, 24 received a reserved opinion and 12 are in perspective, giving an admissibility rate of 71%.

After the proclamation of these figures, many economic operators attending the restitution of the Committee by the voice of the Minister, the first of its kind, has acclaimed this considerable progress in public private dialogue, which is further strengthened by the restructuring of two (02) Committees within the Ministry of Fi-

nance. These give the private sector a prominent place in strategic decision-making to improve the business climate and in the management of litigation.

However, it must be acknowledged that the approach used by the tax legislator was rather subtle: to disseminate the bill at the same time as it was before the national representation. This left a narrow margin for these first beneficiaries to make observations.

Thus, on examination of this one, an apparent satisfaction seemed clear, through validated proposals in the field of internal taxation. In this logic, let us emphasize the fact that the pre-filled declaration procedure will henceforth be triggered only in the case where the taxpayer has not made his declaration; the automation of the issuance of the suspension of payment and the extension of its period of validity; the issuance of the certificate of non-royalty even when an enterprise has not yet suspended payment but justifies to have introduced a claim, to quote only its aspects.

Door taxation does not derogate from the principle, it also promises progress, including the introduction of the advance ruling, the publication of conversion rates, the rationalization of rules related to the sampling of goods. Nevertheless, questions remain about the future of the private sector.

« One conclusion is clear: the pressure on those who already pay has been further increased »



JAC
MOTORS

UN INVESTISSEMENT FIABLE, DES CAPACITÉS HORS NORMES.

LE NOUVEAU JAC 4251 ET SON MOTEUR DE 420CV.

Depuis 9 ans, Tractafric Motors vous accompagne tout au long de vos projets en vous proposant une large gamme de véhicules JAC, robustes, efficaces et économiques, renforcée par les services d'un SAV performant et dynamique. Consultez-nous pour recevoir une offre adaptée à vos besoins spécifiques.



TRACTAFRIC MOTORS
Cameroun

TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN
BP 4181 DOUALA - BASSA

TEL : 699 99 66 47
WWW.TRACTAFRICTMC-CAMEROUN.COM

The 2019 Finance Act: the boomerang effect

From a known diagnosis of the current Cameroonian society (security crisis, anglophone crisis in the NWSW), would it not be naive to believe that the tax legislation which is the true support pole of a State, of our State, can be conceived in the sense of lessening the tax burden? From the perspective of experts, this law deserves to be amended considerably because some measures proposed by the Group, were watered down when they were not ignored by the legislator.

On the 0.5% special excise duty (ED) applicable on imports of goods and intended for the financing of garbage collection, innovation of the 2019 Finance Act, it is a tax in excess and proposal is made that decentralization is effective so that the taxes collected on household garbage collection and the local development tax can enable the proper management of such waste. For some, it should simply be removed and look at the tax expenditure to achieve the desired goal.

There is also concern about EDs on non-returnable packaging. Indeed, it will seem difficult to comply with this decision of the Administration because following it would be to increase the price of goods by 10% and therefore lose competitiveness. For some the imposition of the ED should be re-considered either in cardboard or simply excluded. It appears that the legislator has entered a logic of complexity of the law on the ED. One is entitled to wonder how the same product alone can endorse 2 types of ED in place

« It appears that the legislator has entered a logic of complexity of the law on the ED »

of the broadening of the tax base. One conclusion is clear: the pressure on those who already pay has been further increased. In addition, this measure could help promote contraband and the consumption of poor quality products. Another important point to consider is the upward revision of the amount of the deposit which has increased from 10 to 35% in the event of tax litigation with the Administrative Judge, bringing the total to 50% of the consignments at this stage, if we include the 15% paid at the time of referral to the Minister of Finance.

The list of malfunctions and observations raised by this draft finance act for the year 2019 is exhaustive; we have noted just a few elements. As its promulgation has already been announced, GICAM has every interest in acting through the Application Circular because the task is huge and as the Minister of Finance said a few months ago, "it is not a matter of killing the goose that lays the golden eggs" ■



GICAM GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN
Agir & réussir ensemble

SALLE DE CONSEIL

Pour vos conseils d'administration, assemblées générales et réunions diverses à auditoire réduit.

Capacité : 20 places / 30 places modulables
Spécificités : environnement calme, possibilité de connexion internet.

SALLLES & ESPACES A LOUER Rétroprojecteur, ordinateur portable, vidéo projecteur, imprimante, Internet disponibles.

DDUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 90

Laure Kenmogne Djoumessi

« PLUSIEURS DE NOS PROPOSITIONS ONT ETE INTEGREES »

■ Par **Laure Mandengue**,
Chef du département juridique et fiscal, GICAM



La présidente du groupe de travail sur la fiscalité mis sur pied par le GICAM, Laure Kenmogne Djoumessi, dévoile l'antichambre des propositions de réformes fiscales présentées au ministre des Finances le 28 mai 2018 au siège du Groupement et analyse leur impact sur le projet de loi de Finances 2019.

• **Le GICAM a mis sur pied un groupe de travail afin de faire des propositions d'amélioration de l'environnement fiscal au Ministre des Finances du Cameroun. Sur quelle base avez-vous constitué votre équipe, votre méthode de travail, quels objectifs pour quels résultats ?**

L'équipe qui a été constituée pour travailler sur les propositions du GICAM était composée de conseils fiscaux agréés CEMAC et inscrits au tableau de l'ONCF dont certains étaient des anciens inspecteurs des impôts, d'experts comptables agréés et inscrits à l'ONECCA, d'inspecteurs principaux des impôts ayant par le passé travaillé à la Direction générale des Impôts, d'inspecteurs principaux des douanes en retraite de service, de responsables fiscaux et directeurs comptables et financiers de certaines entreprises, d'ingénieurs statisticiens, d'économistes statisticiens. Vous constaterez donc que nous avons choisi des profils de personnes dont le métier leur permet d'avoir accès au quotidien aux difficultés que traversent les entreprises et, parallèlement, aux personnes qui connaissent parfaitement, pour les avoir vécues, les contraintes des administrations fiscales et douanières en terme budgétaire et de gestion des contribuables.

Après avoir validé les termes de référence du travail souhaité par le GICAM, notre méthode de travail a été la suivante : (procédures notamment) et régimes fis-

caux incitatifs) ;

- nous avons tout d'abord écouté les problèmes posés par les différents groupements socioprofessionnels membres du GICAM que nous avons invité à des séances de travail ;

- nous avons fait une synthèse des problèmes soulevés par ces groupements, de manière à en ressortir les problèmes récurrents et généraux sur lesquels réflexion devait être notamment menée ;

- aux préoccupations des adhérents, nous avons ajouté l'inventaire des autres préoccupations que posent le système fiscal actuel au Cameroun en les répartissant en politique fiscale et administration de l'impôt ;

- l'ensemble des problèmes relevés a ensuite été réparti entre les différents sous/groupes en fonction du thème concerné ;

- les réunions des sous/groupes avaient lieu en général une fois par semaine et ce pendant une période de cinq (5) mois avec des séances plénières d'échanges inter groupes lorsque cela était possible ;

- nous avons confié à certains membres du groupe de travail un travail spécifique de collecte et examen des données statistiques importantes dans le but d'étayer nos propositions de données concrètes ;

- nous avons également collecté les données de droit comparé dans le but de nous assurer que certaines propositions que nous ferions avaient connu un succès dans les pays comparables au Cameroun ;

- nous avons été soucieux dans nos propositions de la recherche d'un équilibre budgétaire en intégrant dans nos travaux toutes les propositions tendant à l'élargissement de l'assiette fiscale en même temps que nous faisons des propositions de baisse de taux et de mesures d'amélioration du climat des affaires.

C'est fort de tous ces éléments que nous avons pu concevoir le rapport qui a été remis au Ministre des finances.

« Des propositions visant l'élargissement de l'assiette fiscale et la baisse des taux d'imposition »

• **Quels étaient vos objectifs et pour quel résultat ?**

Nous sommes partis du constat suivant lequel depuis de nombreuses années au Cameroun, les principaux impôts et taxes sont payés par une poignée d'entreprises qui subissent seules la pression fiscale qui a par ailleurs connu une aggravation ces dernières années avec le doublement de l'acompte mensuel d'impôt sur le revenu et du minimum de perception. Ceci a eu pour conséquence de fiscaliser notamment la majorité

des entreprises intervenant dans le secteur productif sur leur chiffre d'affaires et non plus sur leur résultat.

Notre objectif était de faire des propositions tendant d'une part, à l'élargissement de l'assiette fiscale pour permettre à l'Etat d'accroître ses recettes fiscales par une collecte de l'impôt auprès d'une frange plus grande de la population active et par une rationalisation de la dépense fiscale, et d'autre part, à la baisse des taux d'imposition applicables, dans le but de ramener les entreprises vers une véritable imposition assise sur leur résultat et non plus sur leur chiffre d'affaires. Le second objectif que nous avons était de proposer des mesures tendant à améliorer le climat des affaires.

• Après la visite du MINFI au GICAM le 02 novembre 2018 pour faire part de ses observations sur le document contenant les propositions du secteur privé, avez-vous la satisfaction d'avoir atteint vos objectifs ?

Oui et non.

Oui parce que le ministre des Finances a fait quelque chose qui était inédit au Cameroun en acceptant déjà de recevoir personnellement notre rapport à Douala, puis en créant au sein de son département un comité ad hoc chargé d'examiner les préoccupations du GICAM pendant une période bien définie. Ensuite, parce que 73 % des mesures que nous avons proposées en matière douanière ont été acceptées par le MINFI. Sur un plan purement théorique, 71 % des propositions faites en matière de fiscalité interne ont été acceptées à en croire la présentation faite au GICAM par le ministre.

Non parce que nous n'avons pas encore atteint notre objectif principal qui était la fin de la fiscalisation des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires et non pas de leur résultat par la baisse du taux du minimum de perception et des acomptes mensuels et l'assurance de la garantie légale complète des droits des contribuables en cas de contentieux y compris juridictionnel.

• A l'analyse du projet de loi de Finances 2019, en circulation, y a-t-il des propositions concrètes proposées par le GICAM et qui y sont reportées, même en substance ? Si oui, lesquelles ?

Oui, il y a des propositions concrètes émanant du GICAM. En matière de fiscalité interne, on peut notamment citer le fait que la procédure de déclaration préremplie sera dorénavant enclenchée uniquement dans le cas où le contribuable n'a pas fait sa déclaration ; l'automatisation de la délivrance du sursis de paiement et l'extension de sa durée de validité ; le fait que l'attestation de non redevance puisse être délivrée même lorsqu'une entreprise n'a pas encore de sursis de paiement mais justifie d'avoir introduit une réclamation contentieuse ; l'extension du délai de paiement suite à un avis de mise en recouvrement pour l'aligner sur celui laissé au contribuable pour introduire sa réclamation contentieuse, la suppression des seuils en matière de validation des crédits de TVA. En matière de fiscalité de porte, on peut notamment citer les clarifications apportées sur la valeur transactionnelle, l'introduction de la décision anticipée, la publication des taux de conversion, la rationalisation des règles liées à l'échantillonnage des marchandises, le paiement des

droits par voie électronique, la coordination des contrôles conjoints, la reconnaissance de la bonne foi et l'amende de principe.

• Quid des propositions encore en étude tel que présenté par le ministre, et de celles sur lesquelles des réserves ont été émises ? Est-il envisagé un cadre restreint de travail pour une étude approfondie de ces propositions ?

Les principales propositions en étude d'après la présentation faite par le Ministre des finances portent sur l'examen de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour toutes les entreprises, de l'acompte mensuel et du minimum de perception pour les entreprises des secteurs productifs, l'instauration des taux réduits de TVA pour certains secteurs, l'application des consignations uniquement sur le principal des impositions réclamées. Des réserves ont été apportées notamment sur l'uniformisation des taux de précompte, la clarification des règles applicables en matière d'octroi des remises de pénalités et moratoires et de contentieux du recouvrement.

La réactivation du cadre de concertation permanent MINFI/secteur privé au travers de la décision du MINFI du 19 octobre 2018 modifiant et complétant la décision du 6 août 2013 portant création d'un comité permanent de concertation sur les questions fiscales et douanières, permettra au GICAM d'apporter des explications plus détaillées sur les propositions qui n'ont pas encore trouvé une issue favorable.

« Nous visions la fin de la fiscalisation des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires »

• A partir de ce projet de loi de Finances 2019, la pression fiscale tant évoquée par le secteur privé est-elle en baisse par rapport à la loi de Finances 2018 ?

La pression fiscale reste très élevée pour la faible population de contribuables sur qui pèse la plus grande partie des recettes fiscales, les mesures concrètes tendant à l'élargissement de l'assiette fiscale par une meilleure fiscalisation du secteur informel n'étant pas encore opérationnelles bien qu'envisagées. On note dans l'exposé des motifs du projet de loi de Finances 2019 qu'il est prévu un accroissement de la pression fiscale de 7,2 % en 2019.

• Quelles perspectives pour la concertation MINFI /Secteur privé au regard des enjeux économiques qui interpellent l'Etat camerounais : crise sécuritaire, crise anglophone, dette intérieure, retrait de la CAN...

Il faut simplement émettre le vœu que ce cadre de concertation permanent fonctionne de manière efficace et que tous ces sujets puissent y être abordés dans un esprit de construction de notre si cher et beau pays ■



GICAM en action

LES COMMISSIONS, VÉRITABLE CHEVILLE OUVRIÈRE DU GROUPEMENT

■ Par Ange Epée,
Responsable de la Communication, GICAM

Nous avons ouvert, dans le précédent numéro du Bulletin du Patronat, une série sur les 10 commissions de travail du GICAM.

Lors de l'assemblée générale du GICAM le 13 décembre 2018, le président Tawamba a, une fois de plus, exhorté les adhérents à participer aux travaux des commissions. C'est dire l'importance de ces organes du Groupement.

Le rapport du secrétaire exécutif au cours de cette même rencontre, est revenu sur les activités des commissions qui comptent à leur actif, entre autres : l'élaboration de tableaux de bord trimestriels qui présente la tonalité des activités économiques au cours du trimestre écoulé, la production d'un petit bréviaire du langage numérique, l'organisation du Pavillon de l'industrie camerounaise lors de Promote 2019, la participation aux réunions de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum, la signature d'un memorandum d'entente avec le MEDEF pour renforcer la coopération entre les deux parties ou encore la proposition d'une Déclaration sur la gouvernance validée par l'assemblée générale du 13 décembre 2018.

Nous poursuivons dans ce numéro notre série sur ces instances de travail avec une incursion dans deux d'entre elles : les commissions « Economie numérique » et « Fiscale, Parafiscale et Douanière ».

Commission « Economie numérique »

Le digital au service du développement de l'entreprise

■ Par Ange Epée,
Responsable de la Communication, GICAM

Reine Mbang Essobmadje
Présidente C-EN



La commission « Economie numérique » (C-EN) a pour missions principales de promouvoir l'économie numérique, d'aider et d'informer les entreprises à mieux intégrer les Technologies de l'Information et de la Communication pour améliorer leur compétitivité.

Lancée depuis le mois de septembre 2017, la C-EN a déjà quelques réalisations à son actif : la conduite d'une enquête sur le taux de digitalisation du secteur privé, menée au sein des entreprises membres du GICAM sur la période de décembre 2017 à mars 2018 ; la participation, en janvier 2018, à un programme de mentorat de la jeune fille dans les TIC, en collaboration avec la commission « Entrepreneurat féminin » du GICAM ; l'organisation, au mois de mai 2018, d'une activité à l'attention de jeunes étudiantes dans les TIC, en partenariat avec Orange Cameroun, en marge de la Journée internationale de la jeune fille dans les TIC. Relevons également la publication du premier numéro de son magazine Défis numériques paru

en juin 2018, qui comprenait un dictionnaire illustré de termes numériques permettant de faciliter l'appropriation du digital par les adhérents du GICAM.

Le 12 juillet 2018, la commission a organisé la première édition du Digital Meet-up, rencontre autour du numérique. Deloitte, entreprise à l'honneur, y a présenté les grandes tendances du digital en Afrique et leurs applications en entreprise. La rencontre a également servi de plateforme d'exposition à deux start-ups qui ont pu présenter leurs projets respectifs.

Les 27 et 28 septembre 2018, une formation sur le marketing digital a été organisée par la C-EN en partenariat avec le Centre de Développement de la PME (CDPME).

La commission « Economie numérique » a été à pied d'œuvre lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2018 qu'elle a diffusée en direct sur Facebook. Par ailleurs, un selfie de famille a été pris à la fin de la rencontre.

La commission prévoit d'organiser la deuxième édition du Digital Meet-up, sur les procédures de dématérialisation des opérations du commerce extérieur en marge du Pavillon de l'industrie camerounaise lors de Promote 2019. L'entreprise à l'honneur sera le Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur (GUCE). Objectifs de la rencontre : 1) faciliter les procédures en s'appuyant sur le numérique, 2) identifier les poches de résistance et voir comment faire levier, 3) utiliser le Digital Meet-up comme moyen de lobbying pour accélérer le processus de dématérialisation, 4) aider le GUCE à jouer son rôle dans le domaine de la dématérialisation.

La commission « Economie numérique » lancera aussi, en 2019, le label « Digital by GICAM » une plateforme pour référencer les initiatives et innovateurs camerounais. Ce chantier est un axe fort du GICAM des services tout en repositionnant le GICAM comme acteur majeur de l'écosystème numérique au Cameroun.

La commission « Economie numérique » est présidée par Reine Mbang Essobmadje, CEO d'Evolving Consulting -cabinet spécialisé dans les conseils et services transactionnels dans le domaine des technologies de l'information et de la communication - et membre du Conseil exécutif du GICAM. Elle est secondée par Joseph Abena, Head of Digital & Innovation à Orange Cameroun.

Selon Reine Mbang Essobmadje, « la meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer ». Cette citation de Peter Drucker résume les challenges et potentialités du numérique dans la performance économique camerounaise. Les innovations disruptives permettent de changer la donne (Game Changer), repenser les modèles économiques, changer les modes de consommation à l'instar du Mobile Money ou encore, communiquer autrement via email, réseaux sociaux...

Notre rôle au sein de GICAM est de catalyser les savoirs technologiques afin de les mettre au service de la performance de nos adhérents ■



Digital Meet-Up



SALLE DE CONFÉRENCE

Pour vos assemblées générales, séminaires, forums, conférences de presse, etc. dans un cadre agréable et équipé. Un site idéal pour rencontrer vos interlocuteurs.

Capacité : 170 places / 200 places modulables.
Spécificités : cabine de sonorisation, micros fixes et mobiles, pupitre, climatisation, mezzanine, espaces de communication interne (bandoles, ardoises...), site pour secrétariat, reprographie, possibilité de connexion internet.



DOUALA :
Rue des ministres, Bananjo - B.P. 829
Tel. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 36 80

VISITEZ
NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm

Ecole Supérieure d'Informatique - juin 2018

Cloud computing
Informatique en nuage

Utilisation des services (incluant des logiciels ou matériel) distribués (publiques*) accessibles par Internet pour les besoins personnels/entreprises.

Ecole Supérieure d'Informatique - juin 2018

Mobile Money

C'est une monnaie électronique. On enlève par Mobile Money, une valeur monétaire représentant une créance sur l'émetteur, qui est :

- [1] stockée sur un support électronique ;
- [2] émise contre la remise de fonds d'un montant dont la valeur n'est pas inférieure à la valeur monétaire émise ;
- [3] acceptée comme moyen de paiement par des entreprises autres que l'émetteur.

OM : Membre des établissements communs des opérateurs de télécommunication utilisés pour passer d'un transfert d'argent.





NOUBOU INTERNATIONAL
HOTEL



*Découvrez un cadre parfait qui allie
fonctionnalité, luxe et raffinement!*

BP: 4168 Ngodi-Akwa, Douala -Cameroun
RESERVATIONS : +237 23342 61 21/679 456 148
www.noubouinternationalhotel.com
salesmanager@noubouinternationalhotel.com

Commission «fiscale, parafiscale et douanière» du GICAM,

Relais des préoccupations des entreprises

■ Par **Laure Mandengue**,
Chef du département juridique et fiscal, GICAM

René Libong,
Président C-FPD



Par ailleurs, la commission à travers son groupe de travail sur la fiscalité, a contribué à l'élaboration de la loi de Finances 2019. Le mois de novembre 2018, comme à l'accoutumée, a été consacré aux recueils des observations faites par les adhérents, en prélude à la circulaire d'application à venir.

Pour Laure Kenmogne, il est important que les adhérents aient en permanence le sentiment que le Groupement est un relais fiable de leurs préoccupations de nature fiscale devant les pouvoirs publics lorsque celles-ci ont un fondement légal réel.

René Libong est le président de cet organe de réflexion assez souvent interpellé par les adhérents. Directeur général du cabinet KPMG exerçant dans l'expertise comptable, il partage la direction de la commission avec Laure Kenmogne, associée gérante du Cabinet Juritax Conseil. Tous deux sont membres du Conseil exécutif du Groupement ■

La commission fiscale, parafiscale et douanière (C-FPD) est une plateforme primordiale pour le Groupement car « il est important que les entreprises membres du GICAM puissent connaître leurs droits et devoirs face aux administrations fiscales et douanières, afin qu'elles aient toujours le sentiment d'avoir payé le juste impôt », tel que le souligne Laure Kenmogne, vice-présidente.

Pour atteindre cet objectif, la commission fiscale va initier trois actions fortes dont certaines sont déjà entamées :

- organiser des formations dédiées aux membres et portant sur le civisme fiscal mais aussi sur les droits des contribuables ; un séminaire de sensibilisation sur le thème « Vos droits face à l'administration douanière » s'est d'ailleurs tenu le 02 octobre 2018 et a drainé membres et non membres en masse, sur cette thématique assez actuelle et complexe qu'est la douane ;
- mettre en place un blog ouvert aux membres afin de permettre à ces derniers d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent avec les administrations, de manière à bénéficier des expériences réussies des uns et des autres sur ces difficultés et, surtout, d'avoir une position uniforme sur certains sujets. En collaboration avec la commission « Economie numérique » du GICAM, les travaux de mise en œuvre sont assez avancés ;
- envoyer tous les mois aux adhérents un SMS pour leur rappeler leurs obligations fiscales bien avant leur échéance et publier sur le site Internet du GICAM un tableau détaillant ces obligations ainsi que les sanctions attachées à leur non-respect, ce qui est déjà opérationnel ;

SALLE DE FORMATION

Pour vos ateliers, formations et suivis des travaux.

Capacité : 15 places / 20 places modulables.
 Spécificités : environnement calme, possibilité de connexion internet.

SALLES & ESPACES A LOUER

Rétroprojecteur, ordinateur portable, vidéo projecteur, imprimante, Internet disponibles.

DOUALA :
 Rue des ministres, Bonanjo - B.P. 829
 Tél. : (237) 233 42 31 - 41/233 42 64 99
 Fax : (237) 233 43 38 80



UNIQUE SSII CERTIFIÉE ISO 9001



Secel est la **Société de Services et d'Ingénierie Informatique**, la plus aguerrie pour vous donner **satisfaction** dans les domaines suivants :



Grâce à :

- ✓ 17 ans d'expériences dans la fourniture des **solutions informatiques**.
- ✓ Une cinquantaine d'**ingénieurs expérimentés** rompus à la tâche
- ✓ Une approche **Agile et Lean** pour réussir vos projets
- ✓ Une politique qualité orientée **satisfaction et performance** client

New in AFRICA !
Sortie **ITIL V4**
Début 2019

- ITIL Foundation V4
- 1^{ère} Formation en Afrique Centrale
- Le 12 février 2019
- Lieu : SECEL Douala
- Une tablette 7" offerte à l'inscription

**SUPER
PROMO**

- Formation CISA (Certified Information Systems Auditor)
- Le 20 Janvier 2019
- Lieu : SECEL Douala
- Une tablette 7" offerte à l'inscription

Nos solutions portent sur :

- Serveurs (HP, DELL)
- Infrastructures Réseau (CISCO, FORTINET)
- Infrastructure Système (Windows, Linux)
- Onduleurs (APC)
- Systèmes d'impression (Fourniture et infogérance)
- Desktop et Portables (HP, Dell, Lenovo...)
- Création de sites web
- Développement d'applications
- Call center

Contactez-nous en ajoutant le code ITILV4 et bénéficiez de 5% sur tous nos Services en 2019.

ademgne@secelgroup.com / www.Secelgroup.com

Tél. : 694256141, 679451640, 233 47 57 67



secel centre de formation professionnelle



secel compétences certifiées



M. François JARBA
Diplômé EMBA
Chef de R2I
Total Cameroon

Mon ambition en arrivant à l'Executive MBA de l'ESG UQAM délocalisé à l'IME était de gravir une marche supplémentaire vers le sommet. Ce MBA m'a permis de prendre de la hauteur par rapport aux attentes managériales actuelles. Je suis d'IME avec une capacité de travail exceptionnelle, des valeurs actées et fortes. Aptitudes qui m'ont valu d'être promu et d'accéder au comité exécutif et au comité de direction de la filiale d'une multinationale.

ESG UQAM

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

EXECUTIVE MBA CANADIEN

Le programme EMBA délocalisé à l'IME :

- Une présence dans 13 pays depuis 40 ans.
 - Offert à l'IME Douala depuis 5 ans
 - 24 mois de formation et uniquement les week ends (1 week end sur 6)
 - Cours d'été à Montréal, et diplôme 100% canadien
-
- Rentrée solennelle **Cohorte 5 le 18 janvier 2019**
 - Cérémonie de collation des grades **Cohorte 3 le 20 mars 2019**



MBA Graduate



IME EXECUTIVE MBA

Kit didactique
offert aux étudiants

Tablette 10" avec supports
numériques de cours, une clé
USB et un poio ISO-IME.

Contacts :

Tél. : +237 233 47 57 67 / 679 78 10 93 - Fax : +237 233 43 74 93 - E-mail : imbe@esg-uqam@ime-school.com



Accès aux devises

UNE POLITIQUE DE RATIONNEMENT S'IMPOSE

■ Par Vincent Koueté,
Chef du département « Economie », GICAM

Au cours de l'exercice 2018 qui s'achève, l'activité des entreprises est restée soumise à de nombreuses contraintes et incertitudes malgré des estimations macroéconomiques plus favorables qu'en 2017. La conjoncture internationale, les problèmes sécuritaires dans certaines parties du pays et bien d'autres pesanteurs structurelles ont entraîné un resserrement de la demande pour les entreprises et engendré des contraintes opérationnelles parmi lesquelles les difficultés d'accès aux devises.

De fait, l'une des conséquences du double choc auquel fait face la zone CEMAC depuis deux ans est la chute drastique de ses réserves de change. De 4,4 mois d'importations en 2014, les réserves de change de la zone étaient passées à moins de deux mois en 2016, une côte d'alerte qui avait notamment poussé à la tenue du sommet extraordinaire des chefs d'Etat à Yaoundé au mois de décembre 2016 et, ensuite, à l'adoption de programmes de réformes économiques et financières par les pays et la sous-région.

Selon l'APECCAM, les délais de traitement et de réponse aux demandes de devises par les banques commerciales à la Banque centrale sont devenus incertains et vont désormais de plusieurs semaines à plusieurs mois. Les banques commerciales sont notamment confrontées aux rejets de dossiers de demandes de devises sans motif ou pour des motifs non portés à leur connaissance.

Les conséquences de cette pénurie sont évidemment désastreuses pour l'économie réelle. Il est important de rappeler que le Cameroun ayant fait le choix de l'intégration à l'économie mondiale, son ouverture économique n'a cessé de croître au fil des années. En la faveur d'importants efforts pour la promotion du commerce extérieur, les échanges se sont intensifiés, aussi bien en ce qui concerne les exportations (environ 7% de croissance moyenne annuelle) que les importations (environ +12%).

Aujourd'hui des pans entiers de l'économie dépendent du commerce extérieur, notamment les industries dont l'essentiel des matières premières est importé. Le pays est également dépendant de ses importations pour certains produits essentiels comme les médicaments, les matériels et engins industriels et importe également une grande quantité de produits alimentaires.

Les difficultés d'accès aux devises qui font traîner les ordres des clients pendant plusieurs semaines ou mois dans les banques dégradent ainsi la confiance des fournisseurs et des correspondants vis-à-vis de la CEMAC. L'économie entière a ainsi beaucoup souffert de cette

Indicateurs	CMR		RCA		Congo		Gabon		Guinée Eq.		Tchad		CEMAC	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Croissance (en %)	5,8	4,7	4,8	4,5	2,6	2,7	3,9	2,3	-7,4	-10	1,8	-6,4	2,1	-0,7
Inflation	2,7	0,9	4,5	4,6	2,7	3,6	-0,1	2,1	1,7	1,4	6,8	-1,1	2,7	1,3
Dette publique (en % PIB)	27,1	32,8	48,5	42,5	70,6	83	41,4	62	14	21,7	42,8	51,2	34,9	44,6
Réserves (en mois d'imports)	6	3,6	4,3	3,9	4,6	2	5,4	1,8	2,6	0	1,1	-1	4,4	1,9
Solde extérieur courant	-4,1	-3,6	-9	-8,9	-42,9	-28,5	-5,4	-9	-13,4	-17,3	-12,8	-8,8	-11,5	-10,2

« La solution à long terme passe par un renforcement et une diversification des exportations »

Si ces réformes et le léger rebond des prix internationaux laissent espérer un redressement progressif de la situation, force est de constater que l'environnement du transfert des devises ne s'améliore pas. Malgré les engagements et l'adoption de ces programmes de réforme, les réserves de changes restaient estimées à 1,9 mois d'importation au 31 juin 2017.

pénurie qui se traduit par des retards - voire des blocages - importants des transactions entre fournisseurs et/ou clients à l'étranger. Pour une large majorité de nos entreprises, il a été particulièrement difficile de faire face à leurs obligations financières d'où des menaces graves sur la continuité de leurs activités.

Face à cette situation assez alarmante, il est évident que la solution à long terme passe par un renforcement et une diversification des exportations pour limiter durablement la vulnérabilité face aux évolutions erratiques des cours des matières premières et principalement du pétrole. En attendant et au regard de l'urgence de la situation actuelle, une politique de rationnement des



devises s'impose pour l'ensemble des pays de la zone CEMAC.

Elle devrait reposer sur le principe d'un arbitrage visant à orienter les réserves disponibles en devises vers les secteurs / opérations prioritaires pour l'économie camerounaise ainsi que vers les secteurs stratégiques afin de ne pas bloquer l'activité économique qualifiée « d'essentielle » dans les pays de la sous-région. Une circulaire de la BEAC et/ou des Trésors nationaux pourrait ainsi définir les secteurs prioritaires et/ou stratégiques et remplacer le mode First In – First Out (FIFO) dans la gestion des transferts à l'étranger.

« Il faudrait orienter les devises disponibles vers les secteurs prioritaires pour l'économie »

La définition de ces secteurs / opérations prioritaires devra tenir compte des orientations de politique économique, des nécessités sociales et des possibilités de substitution possibles au sein des pays. Ils pourraient ainsi concerner :

- les secteurs productifs (industrie, première et deuxième transformation,...) ;
- les secteurs à fort rendement fiscal (Filières agro industriel, NTIC, pétroliers,...) ;
- les secteurs stratégiques (hydrocarbures, exportation produits de rente, médicaments, produits de première nécessité non manufacturés sur place...) ;
- les opérations d'investissements.

A l'opposé de ces secteurs / opérations prioritaires, la circulaire devra introduire des limitations conséquentes pour certaines opérations consommatrices de devises pour lesquels des alternatives sont possibles ou qui peuvent être raisonnablement différées :

- importations de produits qui sont déjà manufacturés / disponibles sur place ;
- importations de produits non prioritaires (friperie,...) ;
- paiement des dividendes des actionnaires étrangers ;
- paiement des frais d'assistance technique (sauf urgence).

La rationalisation du régime de change devrait également intégrer la nécessité d'un renforcement de la surveillance du rapatriement des 20/80 des plus grands exportateurs et la mise en place un système d'encadrement des exportateurs.

Il s'agirait d'activer le levier monétaire en appui aux mesures d'ordre budgétaire jusqu'ici envisagées. La loi de Finances 2019 prévoit, notamment, un relèvement des taxes à la consommation de plusieurs biens d'importations que l'on peut à juste titre considérer comme étant non prioritaires (articles de friperie, pneumatiques d'occasion, véhicules d'occasion, vins, spiritueux, whiskies et champagnes, boissons gazeuses, sodas et autres boissons sucrées importés ...). De telles dispositions peuvent effectivement se traduire par une baisse de la demande de ces produits et donc, une économie de devises dont pourraient en profiter les secteurs prioritaires.

Un rationnement plus volontariste des devises s'inscrirait

ainsi dans la lignée des décisions prises par le comité de politique monétaire de la BEAC au terme de sa troisième réunion ordinaire de l'année, tenue le 31 octobre 2018. A travers le relèvement de certains de ces taux directeurs (taux d'intérêt des appels d'offres de 2,95% à 3,50%, taux de la facilité marginale de prêt de 4,70% à 5,25 %, taux de pénalité aux banques de 7,00% à 7,55%), il s'agissait pour les autorités monétaires d'appuyer les efforts de sortie de la crise déployés par les Etats et rechercher une meilleure cohérence dans la gestion des réserves de change.

Comme ces mesures, l'approche de rationnement des devises suggérée s'inscrit dans une perspective de court terme. Les solutions structurelles restent à trouver dans le renforcement de notre commerce extérieur et la diversification de notre structure productive. Des prémisses peuvent déjà être posées à travers : (i) la facilitation et la simplification des procédures à l'exportation, notamment pour les produits comme le bois et les bananes ; (ii) la facilitation, y compris par des incitations fiscales, des importations de matières premières et consommables des plus grands industriels ; (iii) la promotion plus affirmée des transactions intra CEMAC (en CFA) ; (iv) l'appui et une promotion plus volontariste du Made in Cameroon ; (v) l'amélioration de l'environnement des affaires ■

SALLE DE CONFÉRENCE

Pour vos assemblées générales, séminaires, forums, conférences de presse, etc. dans un cadre agréable et équipé. Un site idéal pour rencontrer vos interlocuteurs.

Capacité : 170 places / 200 places modulables.
 Spécificités : cabine de sonorisation, micros fixes et mobiles, pupitre, climatisation, mezzanine, espaces de communication interne (banderoles, affichures...), site pour secrétariat, reprographie, possibilité de connexion internet.



SALLES & ESPACES A LOUER

DOUALA :
 Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
 Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
 Fax : (237) 233 43 38 80



Doing Business 2019

LE CAMEROUN PERD TROIS PLACES

■ Par Nacisse Chassem,
Représentant Centre-Sud-Est, GICAM

Les efforts pour améliorer le climat des affaires au Cameroun restent très insuffisants. Cette année encore, les réformes mises en œuvre au Cameroun n'ont pas été suffisantes pour améliorer son classement dans le Doing Business. Au contraire, le Cameroun perd les trois places qu'il avait gagnées l'année dernière et passe du 163^{ème} au 166^{ème} rang sur 190 pays.

Pendant ce temps, la Côte d'Ivoire enregistre une progression de 17 places et est classée à la 122^{ème} place. En Afrique, le Cameroun est classé 34^{ème} sur 48 pays, loin derrière le Kenya (3^{ème}), le Ghana (11^{ème}), la Côte d'Ivoire (13^{ème}) et le Sénégal (18^{ème}).

Le Cameroun enregistre une légère hausse de son score de + 0,83, qui passe de 46,95 sur 100 à 47,78. Cette progression est le résultat des réformes effectuées principalement dans deux domaines :

- création d'entreprise

Le Cameroun a facilité la création d'une entreprise en publiant en ligne les avis de constitution de société via le Guichet unique. Cette réforme a réduit le nombre de procédures, mais également les coûts et les délais de création d'entreprise ;

- exécution des contrats

Le Cameroun a facilité l'exécution des contrats en adoptant une loi réglemant tous les aspects de la médiation en tant que mécanisme alternatif de résolution des conflits.

Les réformes menées dans le cadre de l'obtention de permis de construire et du raccordement à l'électricité ont permis de réduire les coûts et les délais mais pas de manière significative. En revanche, le Cameroun enregistre une très légère baisse dans le domaine du règlement de l'insolvabilité.

Dans les autres domaines (obtention de prêt, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts et taxes, commerce transfrontalier), les réformes effectuées par le Gouvernement n'ont pas été suffisantes pour permettre au Cameroun d'améliorer son score et son classement.

Tableau 1. Rang et Score Doing Business du Cameroun

Domaines	Rang 2019	Score 2019	Score 2018	Variation du score
Ensemble	166	47.78	46.95	0.83
Création d'entreprise	92	86.26	82.39	3.87
Obtention de permis de construire	132	62.04	59.74	2.30
Raccordement à l'électricité	129	61.04	60.35	0.69
Transfert de propriété	176	37.93	37.33	0.60
Obtention de prêt	73	60	60	..
Protection des investisseurs minoritaires	140	41.67	41.67	..
Paiement des impôts et taxes	182	36.34	36.34	..
Commerce transfrontalier	186	15.99	15.99	..
Exécution des contrats	166	39.91	38.99	0.92
Règlement de l'insolvabilité	127	36.63	36.73	0.10

Source : Banque Mondiale/Doing Business

Tableau 2. Nombre de réformes sur la période 2008 - 2018

	Nombre de réformes prises en compte	Rang Doing Business sur 180 pays
Cameroun	16	166
Côte d'Ivoire	30	122
Gabon	17	169
Kenya	32	61
Rwanda	53	29

Source : Doing Business

Ce résultat est le reflet de l'état de la mise en œuvre des recommandations du Cameroun Business Forum (CBF). A date, sur les 28 recommandations adoptées en février 2018 lors de la 9^{ème} session du CBF, seules 04 ont été effectivement mises en œuvre, soit un taux de réalisation de 14,3%. La plupart sont en cours de réalisation.

En 10 ans, le CBF n'a pas permis au Cameroun d'améliorer significativement son environnement des affaires et son classement Doing Business. Seules 16 réformes ont été prises en compte pour le classement du Cameroun sur la période 2008 - 2018. En Côte d'Ivoire et au Rwanda, on est à 30 et 53 réformes respectivement.

Ceci est la raison pour laquelle le GICAM insiste sur la nécessité de réformer le CBF pour le rendre plus efficace et le centrer sur d'autres préoccupations pertinentes des entreprises, outre celles prises en compte dans le classement Doing Business ■

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'Agence de Prestations Maritimes S.A

Est une société indépendante appartenant à des privés Camerounais. Offrant des solutions logistiques totales à ses clients. Créée en 2004, APM S.A s'est rapidement établie une réputation par sa manière professionnelle de répondre aux besoins de sa clientèle.

L'Agence de Prestations Maritimes S.A

Est l'une des sociétés s'offrant des solutions logistiques adaptées et taillées sur mesure à ses clients car à APM nous savons qu'il n'y a pas de seconde chance. Tout service doit être rendu à temps car pour nous rien n'est ni trop petit ni trop grand. Nous nous appuyons sur la force: le savoir faire et l'expérience de notre personnel et de notre administration dans l'industrie maritime, pour rendre une satisfaction totale à nos clients.

L'Agence de Prestations Maritimes S.A

S'est toujours considérée comme une extension de votre société, nous agissons comme un département de votre entreprise en charge de vos opérations logistiques. C'est ainsi que nous nous chargerons de tout vos mouvements de cargaisons, de votre bureau, votre magasin ou votre usine à toutes les destinations à travers le monde et de n'importe quel coin du monde à chez vous. Nous évaluons la confiance et le respect mutuel de nos clients et transformons nos relations commerciales en partenariat durable.

L'Agence de Prestations Maritimes S.A a été créée avec pour objectif principal la satisfaction de sa clientèle tout en respectant les normes et règlements en vigueur.

Elle s'attèle à :

Baisser les coûts et raccourcir les délais de passages des marchandises au port de Douala,

Favoriser les échanges à l'intérieur du Cameroun dans la zone CEMAC, entre africains et le reste du monde ;

contribuer au rayonnement de l'expertise logistique nationale;

sensibiliser les exportateurs et les importateurs à associer les logisticiens dans leurs décisions d'achat et de vente;

créer un environnement social propice à la saine émulation des travailleurs en renforçant les compétences et en développant les ressources humaines à travers des évaluations régulières ;

Donner une place importante à l'hygiène, la salubrité et à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de l'environnement pour toutes nos opérations ;

Identifier les besoins des clients et offrir des solutions logistiques adaptées; personnalisées et rendre cordiale les relations avec tous les partenaires.

Mettre en relief la communication entre le personnel et la hiérarchie d'une part et d'autre part entre l'entreprise et tous les partenaires.



2,042m² warehouse at port of Douala area



7,000m² closed + 33,000m² open warehouse at port of Douala area (Kinshasa)



Air Freight bonded warehouse at Douala airport



Wood park at port of Kribi



4,000m² + 9,000m² (open) insulated warehouse at port of Douala



Deliveries of heavy lift cargo



Deliveries of MINUSCA containers at C.A.R



Tugboats for wood loading operations



Reachstacker



AGENCE MARITIME

OPERATION DOUANIERE

OPERATION PORTUAIRE

LOGISTIQUE

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

GROUPAGE / DEGROUPE



AGENCE DE PRESTATIONS MARITIMES S.A

Ports - Logistics - Projects - Supply Chain

TRUST YOUR SHIPMENT WITH PEOPLE WHO HAVE LOCAL EXPERTISE
AND GLOBAL CONNECTION

FOR US NOTHING IS NEITHER TOO BIG NOR TOO SMALL

info@apmmaritimes.cm





Retrait de la CAN 2019 au Cameroun

UN FIASCO POUR LES ENTREPRISES, UN CASSE-TÊTE POUR LE GOUVERNEMENT

■ Par Vincent Koueté,
 Chef du département « Economie », GICAM

Le vendredi, 30 novembre 2018, la Confédération Africaine de Football a officialisé le retrait de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 au Cameroun. Programmé pour la période juin - juillet 2019, cet évènement devait être l'occasion pour notre pays d'accueillir 24 équipes participantes réparties sur six sites de compétition : Yaoundé Omnisports – Yaoundé Olembé – Douala – Bafoussam – Garoua – Limbé.

Si, jusqu'à alors, l'aspect le plus visible des activités préparatoires était la construction / aménagement / réhabilitation par l'Etat des infrastructures nécessaires à l'organisation de cette compétition (stades, routes, hôtels, hôpitaux, transports), la communauté économique nationale en espérait un ensemble de retombées économiques pour lesquelles de nombreux efforts d'innovation et investissements étaient déjà engagés.

« Le retrait de l'organisation de la CAN 2019 remet en cause plusieurs orientations du budget 2019 »

L'annonce du retrait de l'organisation de la CAN rend ainsi potentiellement vains ces efforts mais, surtout, annihile les retombées positives escomptées par les pouvoirs publics, le secteur privé et même des ménages. Si les répercussions économiques toucheront avec une acuité toute particulière les secteurs comme le BTP et le tourisme, elles se généraliseront à l'ensemble de l'économie et seront amplifiées par le contexte économique actuel.

De fait, le Cameroun s'apprêtait à organiser la CAN dans un contexte global de morosité économique, le pays et l'ensemble de la sous-région Afrique Centrale subissant encore le contre-coup de deux chocs majeurs ayant sérieusement ébranlé leurs fondements macro-économiques. D'une part, les crises sécuritaires dans l'extrême-Nord et dans les Régions et, d'autre part, la chute drastique des cours du pétrole enregistrée à partir de 2014.

Pour répondre à ces chocs, le Cameroun comme les autres pays de la sous-région se sont engagés dans des programmes de réformes qui se traduisent par des ajustements budgétaires et extérieurs afin de limiter les déficits et stabiliser les réserves de change qui s'amenuisaient alors comme du beurre au soleil. Pour le Cameroun et pour l'année 2019, année au cours de laquelle le pays devait accueillir la CAN, les autorités tablaient sur un taux de croissance de 4,4%. Cette projection se fondait notamment la prévision en hausse (même modérée) des prix du pétrole, l'amélioration de l'approvisionnement en énergie, la mon-

tée en puissance de l'exploitation du port en eaux profondes de Kribi, l'accroissement de l'investissement privé et surtout sur le stimulus que devaient constituer les préparatifs pour la CAN ainsi que les retombées dans le tourisme et la consommation liés à l'évènement.

Le pays qui peinait déjà à capitaliser les investissements consentis pour cet évènement en raison des nombreux déficits qui caractérisent son environnement des affaires (le Cameroun est classé 166ème /190 sur le Doing Business 2019) doit désormais composer avec ce retrait qui porte un véritable coup au moral des investisseurs et des ménages.

De manière sectorielle, il fondé de penser que les performances escomptées dans le secteur des BTP (7,5% de croissance projetés pour 2019) seront plus faibles. Malgré les assurances contraires données par les autorités, un ralentissement, voire un arrêt de certains investissements publics n'est pas à exclure. S'agissant des investissements de construction engagés par les acteurs privés (construction / réhabilitation d'hôtels, appartements meublés, lieux de commerce, ...), les craintes vont dans le même sens.

Comme conséquence immédiate, les effets du choc de demande induit par ces travaux pour les autres secteurs seront également moindres (production des matériaux de carrière, cimenterie, énergie, transport, services aux entreprises, aciers, bois, fourniture des équipements). De manière incidente, les revenus distribués sur les chantiers seront moins élevés que prévu et auront donc des effets d'entraînement plus faibles sur les secteurs de l'alimentation, du logement, des loisirs et des transports.

Dans le tourisme, c'est la grande désillusion. Il était projeté qu'avec l'effervescence de la CAN, la branche « Hôtels et restaurants » gagnerait 2,6 points de croissance, passant de 3% en 2018 à 5,6% en 2019. Désormais, il convient de revoir cette prévision à la baisse et pas seulement !

Le tourisme occupe, en effet, une place croissante dans les activités de service et a un impact considérable sur le reste de l'économie. Aux effets directs du tourisme qui concernent les dépenses des résidents et des non-résidents ainsi que valeur ajoutée des industries touristiques, il faut ajouter les effets indirects (dépenses d'investissement privé et public, entre autres) et les effets induits (consommation et emplois soutenus par ceux qui sont directement ou indirectement employés par l'industrie touristique).

« Les performances escomptées dans le secteur des BTP seront plus faibles »

Malgré les nombreuses insuffisances de planification et une offre en deçà des attentes, le Cameroun voyait en l'organisation de la CAN, une opportunité idoine pour accélérer la valorisation de son immense potentiel touristique. Le Cameroun entendait notam-

ment doubler le nombre de touristes internationaux visitant le pays et relancer ainsi un secteur dont la dynamique de croissance a été brisée depuis bientôt trois ans par les tensions sécuritaires.

Un effort particulier avait ainsi été mis sur l'amélioration de l'offre hôtelière, notamment la réhabilitation des établissements retenus pour accueillir les délégations. Le questionnement porte désormais sur l'amortissement des investissements ainsi consentis. Si l'évènement en lui-même était loin de pouvoir couvrir l'ensemble des frais engagés, les acteurs en attendaient un électro choc afin de faire de la CAN un levier de relance de leur filière.

En tablant sur un afflux d'environ un million de touristes à l'occasion de cet évènement, le Syndicat Patronal des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme (SPIHT) estimait notamment à 300 milliards de F CFA, le chiffre d'affaires en logement, 45 milliards en restauration et 60 milliards en différents taxes (taxe d'aéroport, frais de visa, taxe touristique) pour le Trésor public. Toujours dans le tourisme, la filière « Artisanat d'art », particulièrement dynamique, espérait également des affaires juteuses à cette occasion.

« Dans le tourisme, c'est la grande désillusion »

L'afflux de visiteurs internationaux et l'effervescence autour de la manifestation devaient également constituer un choc de demande pour différents secteurs d'activité, particulièrement l'agroalimentaire et les autres produits de grande consommation. En prévision à cette hausse d'activité générale, le Gouvernement avait relevé le niveau de prélèvement de taxes sur certains produits (logiciels et applications téléchargés, primes d'assurance vie et maladie, bières, Articles de friperie, vins, spiritueux, whiskies et champagnes, boissons gazeuses, tarif de séjour pour les établissements meublés,...). Pour les acteurs concernés, il faudrait désormais faire sans la hausse de la demande qui aurait pu compenser l'inflation que vont générer ces mesures fiscales.

Pour le secteur bancaire qui a grandement soutenu les projets publics et surtout privés orientés vers la CAN, le risque d'une crise générale liée à la difficulté de nombreux acteurs à honorer les engagements pris est grand.

Sur le plan budgétaire, le retrait de l'organisation de la CAN 2019 remet en cause plusieurs orientations du budget 2019. Sans la CAN, il est fondé de penser que l'Etat aura du mal à mobiliser certaines ressources, de même que sans la CAN, certaines dépenses ne sont plus à l'ordre du jour. Le retrait de l'organisation de cet évènement appelle donc à une révision du budget 2019 avant même son entrée en exécution pour garder la sincérité de cet outil majeur de pilotage de la politique économique nationale.

Au plan macro économique : la perte pourrait atteindre un point de croissance

En définitive, avec ce retrait, le Cameroun perd gros économiquement parlant. En plus de la relance du tourisme et de la demande, un tel évènement a, comme une victoire sportive, un impact psychologique important. L'organisation de la CAN devait être un puissant outil pour consolider/rétablir la cohésion sociale profondément ébranlée par la crise dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest et, dans

une moindre mesure, par la récente élection présidentielle.

Dans un contexte de fragilité (crise sécuritaire, rareté des devises, resserrement du crédit, accumulation de la dette de l'Etat, durcissement de la pression fiscale, ...), ce nouveau choc pourrait coûter jusqu'à un point de croissance à notre pays. Les entreprises seront les premières à en pâtir d'où la nécessité d'ouvrir un dialogue sur la question pour en tirer toutes les conséquences et envisager, dans une approche partenariale, les parades possibles pour en limiter les dégâts. Aussi, les pistes suivantes semblent indispensables :

- activer tous les leviers pour obtenir une nouvelle programmation de l'organisation de cette compétition dans notre pays dans les meilleurs délais possibles ; seule la tenue de cet évènement donnera un sens à la plupart des investissements réalisés ;
- ouvrir un dialogue public / privé avec les principaux acteurs concernés, notamment ceux du secteur touristique et bancaire pour trouver des stratégies de sauvegarde et éviter un crash financier ;
- réviser les prévisions budgétaires 2019 pour garder la sincérité du budget et tenir compte de l'impact de ce retrait sur les anticipations des acteurs privés ;
- envisager une politique touristique plus agressive pour redorer l'image entachée du pays ;
- maintenir la dynamique de construction des différents chantiers en définissant si possible des options ayant des effets d'entraînement plus importants (recours à la sous-traitance, aux intrants et à la main d'œuvre locale) ;
- envisager des solutions plus robustes de remboursement de la dette publique pour injecter dans l'économie les fonds que la non tenue de la CAN ne produira plus ;
- tirer toutes les leçons de cet échec pour corriger tous les dysfonctionnements qui en sont à l'origine ■



PRIX PIERRE CASTEL 2018 AU CAMEROUN



Le bienheureux lauréat présentant son prix

La présentation solennelle du lauréat du Prix Pierre Castel 2018 au Cameroun, Flavien Kouatcha, CEO de la start up camerounaise « Save our Agriculture » s'est déroulée le 19 décembre 2018 au siège du Groupe SABC à Bali en présence des membres du Jury Cameroun présidé par le directeur du groupe SABC, M. Emmanuel De Tilly et au rang desquels :

- M. André Siaka, administrateur du Groupe SABC ;
- Mme Jessy Bityeki, directeur Général de Vox Pop Communication et Marketing Digital.

On a également remarqué la présence à cette cérémonie de médias et celle d'Alain Blaise Batongue, secrétaire exécutif du GICAM. Le groupement d'employeurs le plus important du Cameroun a œuvré aux côtés de la CCIMA pour la vulgarisation de ce concours auprès des couches concernées.

Initiative du Fonds de dotation Pierre Castel – Agir avec l'Afrique, le Prix Pierre Castel a été créé en 2018 pour renforcer l'engagement citoyen du président Pierre Castel au service du développement de l'Afrique et des liens de solidarité entre la France et l'Afrique. L'objectif

du Fonds est de soutenir et d'accompagner financièrement les projets initiés par de jeunes entrepreneurs sur le continent, dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, filières à forte valeur ajoutée et facteurs de réduction de la pauvreté en Afrique.

La cérémonie officielle de remise des récompenses aux lauréats des trois pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) s'est tenue le 15 octobre 2018 au Palais de la Bourse à Bordeaux, en présence du directeur général du Fonds de dotation Pierre Castel – Agir avec l'Afrique, Pierre De Gaétan Njikam, du président Pierre Castel et du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Patrick Seguin. De hautes personnalités du secteur public, privé et des médias, des entrepreneurs d'Afrique et de France ont également assisté à cet important événement.

La start-up camerounaise « Save Our Agriculture » a été créée en 2015 et est spécialisée dans l'aquaponie, un domaine de l'agriculture moderne qui permet de produire des légumes et du poisson sans engrais chimiques. Save Our Agriculture conçoit également des kits aquaponiques pour l'aquaponie à domicile ■



Un lauréat bien entouré



Energie renouvelable et efficacité énergétique

LE GICAM LANCE LE PROGRAMME SUNREF

■ Par **Stéphane Boyomo**,
Conseiller Energie, GICAM



Le Cameroun bénéficie de ressources considérables en énergies fossiles et en énergies renouvelables (hydraulique, le solaire, la biomasse, éolien). Le pays possède également le deuxième potentiel hydroélectrique économiquement exploitable de l'Afrique centrale estimé à environ 20 GW.

« L'amélioration de l'accès à l'électricité est un enjeu majeur pour le développement économique du Cameroun »

En dépit de cet énorme potentiel énergétique, une frange importante de la population urbaine, périurbaine et rurale n'a pas accès à l'électricité au Cameroun. Selon la Banque Africaine de Développement, le taux d'accès à l'électricité était de 53,7% seulement en 2015 contre 46% en 2005, soit une progression de 7,7% en 10 ans. Le constat est encore plus alarmant dans les zones rurales où le taux d'accès à l'électricité s'élevait seulement à 22%.

De plus, les abonnés au réseau électrique sont confrontés au dysfonctionnement du système électrique principalement caractérisé par un équilibre fragile entre l'offre et la demande.

Dans le même temps, la croissance de la demande en électricité stimulée par le développement du secteur industriel sera de l'ordre de 8% par an jusqu'en 2035.

L'amélioration de l'accès à l'électricité est un enjeu majeur pour le développement économique du Cameroun. Selon une étude de la Banque Mondiale parue en 2016, 2/3 des entreprises camerounaises citent l'énergie comme une contrainte et évaluent à environ à 5% de leur production les pertes liées à l'instabilité électrique. Cette tendance est confirmée par le tableau de bord de l'économie camerounaise réalisé par le GICAM pour le compte du deuxième trimestre de l'année 2018, dans lequel 65 % des chefs d'entreprise interrogés considèrent les difficultés d'ap-

provisionnement en énergie électrique comme une contrainte.

Dans un contexte de transition énergétique, l'amélioration de l'accès à l'électricité devra passer par l'exploitation des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations énergétiques d'autant que le Cameroun s'est fixé pour objectif de réduire de 32% ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035 par rapport à 2010. Malheureusement, les porteurs de projet peinent encore à trouver des financements.

Fort de ce constat, le GICAM s'est associé à l'Agence Française de Développement (AFD) pour l'implémentation au Cameroun de l'initiative SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance). Ce programme vise à encourager les banques locales à financer les entreprises porteuses de projet en efficacité énergétique et en énergie renouvelable.

L'implication du GICAM dans le déploiement de ce programme au Cameroun s'inscrit dans la dynamique d'un GICAM de services au bénéfice de ses adhérents et de l'économie nationale. Le programme SUNREF s'adresse aux entreprises/investisseurs qui ont des projets d'exploitation des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie, ...) et aux entreprises qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique.

« Le programme SUNREF s'adresse aux entreprises qui ont des projets d'exploitation des énergies renouvelables »

En appui à une ligne de crédit de 30 millions d'euros (19,5 milliards de FCFA) ouverte dans les banques locales (SCB), l'assistance technique portée par le GICAM en la faveur de la convention de financement conclue le 21 décembre 2017 avec l'AFD, a pour mission d'accompagner les porteurs de projet dans l'analyse, le montage et l'instruction des dossiers auprès des banques partenaires.

Les entreprises intéressées sont invitées à se rapprocher du GICAM pour obtenir de plus amples informations sur cet outil d'incubation de leurs projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable ■





Consignation & Logistique
du Golfe de Guinée

TRANSPORT MARITIME

AGENCE MARITIME

CONSIGNATION

TRANSIT

LOGISTIQUE

SOUTAGE



Plus de Solutions
More Solutions

Tél. : +237 233 42 20 14
+237 233 42 90 63
+237 233 42 19 31

www.clgg-cm.com



3^e édition du SIETTA à Abidjan

UNE MINE D'OPPORTUNITÉS POUR L'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE

■ Par Armelle Ngo Samnick,
Agronomiste/Responsable projets CDPME, GICAM



Cérémonie d'ouverture du SIETTA

La Côte d'Ivoire, dans sa volonté de capter davantage de plus-value et répondre aux défis de création de richesses et d'emploi, s'attèle à impulser la production et la transformation locales de différentes filières. Parmi elles, la filière anacarde. Elle est l'une des plus stratégiques dans le pays grâce à ses performances en production (711 236 tonnes en 2015).

Dans l'optique de valoriser l'anacarde et ses produits dérivés, la Côte d'Ivoire a organisé du 08 au 10 Novembre 2018 à Abidjan sous le haut patronage de Monsieur Daniel KABLAN DUNCAN, Vice-Président de la république de Côte d'Ivoire, la 3^e édition du Salon international des équipements et des technologies de transformation de l'Anacarde (SIETTA) sur la thématique « Transformation de l'anacarde, une mine d'opportunités pour l'autonomisation de la jeunesse africaine ».

Cette édition a permis grâce à la participation de 64 exposants de produits et services, 20 équipementiers (16 ivoiriens et 4 étrangers) et prêts de 1500 participants nationaux et internationaux, d'avoir des informations sur la stratégie à mettre en place pour vulgariser la filière, connaître les facilités en termes de financement et d'industrialisation.

Quelques opportunités d'affaires pour les entrepreneurs Camerounais

□ Transformation de la pomme d'anacarde (Jus, sirop, confiture, liqueur) et de la noix de cajou (huile alimentaire, huile cosmétique, pate, gâteaux amandes na-

tures, grillées, caramélisées, épicées).

□ Production de biocarburant, d'énergie à partir des coques des noix de cajou.

□ Fabrication de briquettes à partir des coques des noix de cajou.

□ Ouverture du marché international en termes d'achat de la noix de cajou, de produits dérivés.

L'anacarde est devenu aujourd'hui une culture très stratégique pour l'Afrique en générale mais également pour le Cameroun qui aujourd'hui s'y intéresse. Les producteurs naissent dans les zones du nord mais trouvent difficilement des acheteurs et des investisseurs pour accroître leur production et faire du bénéfice.

Quelques réactions de participants et d'exposants

• **Mr LAMINE SENE**, Président de l'Interprofession Anacarde du Sénégal

Spécialisé, dans la transformation de l'anacarde en confiture, jus, brochette, et dans les noix de cajou. Participer au SIETTA est pour lui un moyen de nouer des partenariats, découvrir de nouvelles machines pouvant faciliter la transformation de l'anacarde.

• **Mme TOURE DIABATE**, DG SITA S.A Côte d'Ivoire, exposante

Le SIETTA est pour nous une grande opportunité pour faire connaître nos produits dérivés de la noix de cajou et susciter l'intérêt des partenaires financiers. Nos différents saveurs : enrobées au gingembre, piment, safran, coriandre, poivre, curcuma, nature et salé.

• **Mr DIAKITE YAYA** de la Côte d'Ivoire, Fabricant de machine et exposant

Formé par l'INPHB, Le SIETTA a été pour lui un lieu d'exposition de son savoir-faire, se faire connaître, nouer des partenariats et surtout échanger avec de potentiels clients. Plusieurs machines faites par lui ont été exposé : une concasseuse, un séchoir soleil, un trieur et un cuiseur.

• **Mme HAYATOU** du Cameroun, Présidente du GIC RIBAOU

Elle compte 150ha en production dans la zone de Garoua avec près de 160 employés dont 80 sont des femmes. Elle dispose d'une usine pour la transformation mais jusqu'ici n'a pas su comment l'utiliser. Participer au SIETTA 2018 est une occasion pour elle de nouer des partenariats et bénéficier d'un accompagnement des partenaires techniques présents ■





Downstream Consulting S.A.

DES SOLUTIONS D'INTELLIGENCE

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES RISQUES



NOUS SOMMES AGRÉÉS POUR LA RÉALISATION

- des études d'impact et des audits environnementaux.
- des inspections, contrôles et audits des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.
- des études de dangers et plans d'urgence des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.

Direction Générale B.P : 5025 Douala
(+237) 233 429 752 / 691 299 939
Fax : (+237) 222 204 310

Succursale Tchad
(+235) 65 59 17 32

Succursale RCA
(+236) 72 29 92 32

www.downstream-consulting.com

Enquête de satisfaction des PMES

POUR UN DÉPLOIEMENT PLUS EFFICACE DU CDPME

■ Par Armelle Ngo Samnick,
Agrôeconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM

Dans le but d'identifier les difficultés rencontrées par les PME et d'évaluer leur intérêt pour le Centre de Développement de la PME (CDPME) du GICAM, une étude a été menée. A cet effet, un formulaire a été conçu et distribué à environ 140 entreprises dont plus de la moitié ont répondu favorablement.

I. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE :

1. Freins à l'évolution des activités des PME

L'environnement des affaires du Cameroun, présente de nombreux obstacles qui handicapent l'évolution des entreprises. Selon les PME interrogées, la croissance de leur entreprise est freinée par plusieurs contraintes comme l'illustre le tableau et le graphique suivants :

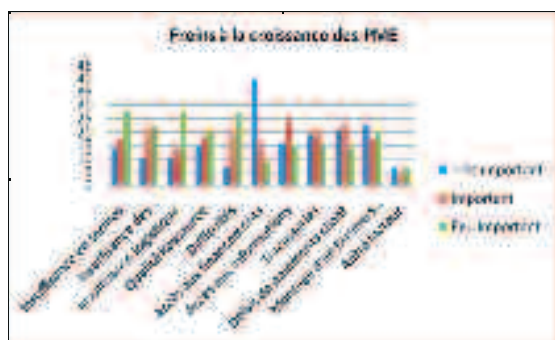
Tableau 1 : Freins à l'évolution des activités des PME

Difficultés	Très important		Important		Peu important	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Insuffisance en termes de connaissances en gestion d'entreprise	14	20%	17	24%	28	40%
Insuffisance des commandes	10	14%	21	30%	22	31%
Insuffisance logistique	10	14%	14	20%	28	40%
Qualité Ressource humaine	15	21%	19	27%	20	29%
Difficultés d'approvisionnement	7	10%	20	29%	27	39%
Accès aux financements	40	57%	16	23%	9	13%
Accès aux informations	16	23%	24	34%	15	21%
Tracasseries administratives	19	27%	20	29%	16	23%
Délais de paiements client	21	30%	23	33%	14	20%
Montage d'un business plan bancable	23	33%	17	24%	20	29%
Autre facteur	7	10%	4	6%	7	10%

A l'analyse et suivant le niveau de gravité, cette croissance est ralentie par quatre contraintes majeures :

- Les difficultés d'accès aux financements (57%),
- Le montage d'un business plan bancable (33%),
- Les délais de paiement client (30%),
- Accès aux informations (23%)

Graphique 1



2. Services d'attrait du CDPME

Les attentes des PME vis-à-vis du Centre de Développement de la PME, porte principalement sur quatre services :

- Opportunités d'affaires
- Renforcement de capacité (formations, séminaires, accompagnement/conseils, mise à niveau)
- Facilités d'accès aux financements
- Accès aux marchés du secteur privé

Tableau 2: Motivation à accéder aux services du CDPME

	Nbre	Taux
Avoir des facilités d'accès aux financements	48	69%
Services de développement de l'entreprise : formations	53	76%
Accès aux marchés	50	71%
Amélioration de la motivation des employés	24	34%
L'amélioration de la capacité de gestion de l'entreprise	43	61%
Une réponse rapide à vos différentes sollicitations	27	39%
Saisir les opportunités d'affaires	57	81%
Facilité d'accès aux services administratifs	41	59%

II. PROPOSITIONS

Pour un déploiement plus efficace, le CDPME mettra un accent sur les services suivants :

- Mise en place de mécanismes devant faciliter l'accès des PME aux financements;
- Renforcement des capacités notamment dans le choix des thématiques de formations et des séminaires, accompagnement et conseil;
- Mise en place d'une centrale de données permettant de disposer d'informations actualisées par secteur d'activité sur la plateforme du GICAM ;
- Mise en relation des donneurs d'ordre et des sous-traitants ■





Pavillon de l'industrie camerounaise

LE GICAM S'EXPOSERA À PROMOTE 2019

■ Par **Abraham Kuate**,
Chargé d'études économiques et de la Documentation, GICAM

Réputé être le lieu de promotion du savoir-faire des entreprises, de rencontres d'affaires et de brassage des expertises diverses venant de divers horizons, le salon Promote a su, au fil des années, mettre en exergue le dynamisme des entreprises camerounaises et sous-régionales. Dans cette même dynamique, l'édition 2019 (du 16 au 24 février) a innové en mettant un point d'honneur sur l'industrie camerounaise à travers un espace dédié, le Pavillon de l'industrie camerounaise, en partenariat avec le GICAM. En marge, il est prévu un colloque de haut niveau sur le thème : « Synergies pour l'essor industriel du Cameroun et de la sous-région Afrique centrale ».

L'édition 2019 du Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat (Promote) se tiendra du 16 au 24 février 2019 sur son site habituel du Palais des congrès de Yaoundé, Cameroun. Ce Salon saura, comme depuis quelques années, fédérer les énergies des acteurs économiques de la région Afrique centrale et d'ailleurs, sous le leitmotiv de l'industrialisation de l'Afrique. Ce rendez-vous de référence accueillera pour cette édition, un acteur majeur de l'économie camerounaise : le GICAM.

« Le Pavillon est ouvert aux industriels membres ou non du GICAM »

Soucieux de la nécessité de promouvoir le « Made in Cameroon », conscient des difficultés inhérentes au contexte économique particulièrement difficile pour les entreprises qui ont besoin de plus d'accompagnement, le GICAM, en partenariat avec la fondation Inter-Progress s'est, engagé à regrouper toutes les industries camerounaises sous une même coupole, tout en leur offrant une opportunité de rencontres et d'exposition à travers des stands de 6 m² et 12 m².

Cette exposition du savoir-faire industriel se fera ainsi au moyen d'images sur affiches et/ou sur écrans, pour la visibilité exclusivement institutionnelle, d'une centaine d'entreprises attendues relevant du secteur industriel et des secteurs connexes. Ainsi, sera-t-il possible à toutes les intelligences de se côtoyer et se stimuler mutuellement autour d'une réflexion sur les stratégies de promotion de l'entreprise dans un écosystème composé de sous-traitants et autres entreprises exerçant des activités connexes.

Que gagneront les industriels dans cet espace ?

Ouvert aux industriels membres ou non du GICAM, le Pavillon s'articulera autour de deux axes majeurs. D'une part, les stands d'exposition qui offriront l'opportunité aux exposants de mettre en valeur leur expertise et savoir-faire industriels, valoriser les interactions existantes entre les entreprises industrielles et l'écosystème de leurs sous-traitants et, enfin, favoriser les échanges d'expériences et de procédés en vue de nouer davantage de partenariats.

« Une opportunité exceptionnelle de valoriser le processus industriel »

D'autre part, la journée du 21 février 2019 sera consacrée à un colloque de haut niveau qui mettra en lumière des expertises avérées tant nationales qu'étrangères, à l'effet de développer des synergies, croiser les idées et mettre en lumière les défis et les enjeux du nouveau décollage industriel de notre pays. Il s'adresse aux personnalités issues de diverses administrations, des secteurs économiques, les porteurs de projets industriels, les cabinets d'études, les instituts de formation, les responsables de structures d'accompagnement, les experts des questions industrielles. Il sera parrainé par le ministre en charge de l'Industrie.

Afin de donner un cachet particulier à cet événement, le Groupement envisage d'organiser avec ses partenaires, des journées portes ouvertes, avec en point d'honneur, une communication sur la Charte de bonnes pratiques et de relations responsables, outil de promotion des bonnes relations de sous-traitance entre les entreprises exposantes. Ce sera aussi l'occasion pour les entreprises participantes de présenter et échanger sur leurs métiers et savoir-faire avec des étudiants, des apprenants des écoles de formation, des responsables d'établissements de formation, afin de susciter des vocations auprès de ceux-ci.

« Un colloque de haut niveau mettra en lumière les défis du décollage industriel du Cameroun »

Sont attendues les entreprises qui souhaitent proposer des produits et des services uniques, qui s'inscrivent dans la durée à travers une démarche exceptionnelle. Elles trouveront dans cet espace spécial, l'occasion de se distinguer et de s'inscrire dans la démarche vers l'excellence.

Le Pavillon de l'industrie camerounaise offre ainsi une opportunité exceptionnelle aux acteurs industriels camerounais, membres ou non membres du GICAM, de valoriser le processus industriel et l'économie circulaire construite autour de leurs activités.

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm

Les entreprises industrielles à l'honneur au **Pavillon de l'industrie camerounaise**

En partenariat avec le GICAM

Sous le patronage du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique

**Du 16 au
24 février
2019**



**Au Palais des Congrès,
Yaoundé**

**> RESERVEZ
VOTRE STAND !!!**

**Le rendez-vous
incontournable des
acteurs industriels
camerounais**

AG 14-2019/10-10-2018 (1/1)

Entreprises, venez :

- Mettre en valeur vos expertises et savoir faire
- Nouer de nouveaux partenariats d'affaires

Au programme

- Un salon d'exposition
- Des espaces B2B
- Une journée portes ouvertes pour valoriser vos métiers et susciter des vocations
- Un colloque de haut niveau pour tracer les perspectives d'un nouveau décollage industriel du Cameroun

GICAM

Tél. : 233 42 31 41 / 233 42 64 99
Port. : 699 93 89 81
E-mail : gicam@gicam.cm,
akuate@gicam.cm
www.gicam.cm

**Conditions de partici-
pation et fiches de
souscription disponibles
sur le site Web du
GICAM**

FONDATION INTER-PROGRESS

Tél. : 222 21 44 15 / Port. : 669 96 17 60
E-mail : info@interprogress.org,
p.mercier@interprogress.org
www.interprogress.org

Ouvert aux industriels membres ou non du GICAM



N°

1

dans la digitalisation
des services d'assurance vie
au Cameroun et en Afrique centrale



▼ www.acamvie.com

ACAM Vie (Assurances du Cameroun – Vie), Société anonyme avec conseil d'administration régie par le Code des assurances, Agréée par Arrêté n°00607 MINFI du 09 novembre 2016, Siège social : 124 Rue de la Motte Piquet, BP 2000, Douala (Cameroun).



Séminaire

COMMENT AMÉLIORER LA PERFORMANCE GLOBALE ET DURABLE DE L'ENTREPRISE ?

■ Par Nacisse Chassem,
Représentant Centre-Sud-Est GICAM

L'entreprise africaine en général et camerounaise en particulier est agressée par la concurrence rude des entreprises occidentales et asiatiques en quête de performance et d'internationalisation car l'Afrique est devenue le lieu de toutes les convoitises. L'Europe, les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie, le Japon, etc. ont tous un plan pour développer l'Afrique : quelle générosité ! L'Afrique est devenue la terre des opportunités. Elle n'a pas que des ressources naturelles. Avec 65% de terres arables non encore cultivées, l'Afrique peut nourrir le monde. Avec une population estimée à 2,5 milliards d'habitants en 2050, l'Afrique aura le plus vaste marché au monde.

Que fait l'entreprise camerounaise ? A-t-elle un plan monde ? Afrique ? Cameroun ? Elle doit améliorer sa performance pour faire face à la concurrence et saisir les opportunités de son environnement immédiat. Le séminaire organisé par le GICAM le 19 novembre 2018 sur la performance globale et durable de l'entreprise avait pour but de sensibiliser les dirigeants d'entreprise sur la nécessité d'entreprendre une démarche de performance, et les facteurs de performance dans le contexte international actuel.

« Les pouvoirs publics doivent adapter les politiques publiques selon les phases du cycle de l'entreprise »

D'après la définition proposée par Patrice Yantho, directeur général de JMJ Africa, la performance globale est une combinaison de trois capacités : pertinence, efficacité et efficience. La pertinence mesure l'adéquation entre les objectifs et les moyens mobilisés. L'efficacité est la capacité d'atteindre les résultats fixés indépendamment des moyens alors que l'efficience est la capacité d'atteindre les résultats de manière optimale, en prenant en compte l'économie des ressources.

Pour améliorer la performance globale d'une entreprise, l'intervenant propose de commencer par adopter une démarche de planification stratégique qui consiste à : faire un diagnostic de l'entreprise ; définir une vision et les axes stratégiques ; élaborer, pour chaque axe stratégique, un plan d'action ; en-fin, mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des plans d'action.



Les participants

Le suivi – évaluation doit se faire à partir d'un tableau de bord intégrant des indicateurs de performance : financière, client ou marché, processus interne, apprentissage et développement.

La performance dépend également des acteurs de l'entreprise dont les principaux sont : le promoteur, les pouvoirs publics et les banques. En plus d'avoir une vision claire de son entreprise, le promoteur doit être un bon manager. Il doit investir dans ses ressources humaines et se faire accompagner en cas de besoin par des experts qui maîtrisent mieux son environnement que lui.

Les pouvoirs publics doivent adapter les politiques publiques selon les phases du cycle de l'entreprise : amorçage, création, croissance, maturité, crise, déclin et transmission. En particulier pour les entreprises en crise, ils doivent agir sur les leviers fiscaux-douaniers. Les pouvoirs publics doivent également garantir la justice, l'équité et la saine concurrence, apurer les créances des entreprises, assurer la sécurité des investissements, faciliter le développement des activités du capital investissement et dynamiser le marché financier ;

Quant aux banques, elles doivent recourir aux fonds de garantie, financer les entreprises en difficulté sur la base de plans pertinents, et recourir à l'expertise pour la structuration des financements.

Tableau 1. Quelques indicateurs de performance par type

	Indicateurs d'entrée	Indicateurs de sortie
Financière	- Budget - Plan de trésorerie - Agrégats macroéconomiques	- Bilan - Compte d'exploitation - Exécution budgétaire - Agrégats macroéconomiques
Client	- Populations cibles - Clientèle de référence	- Populations cibles touchées - Part de marché - Acquisition de nouveaux clients - Conservation de la clientèle - Satisfaction des clients - Rentabilité par segments
Processus internes	- Processus de fabrication - Spécificité des produits et services	- Résultat du processus de fabrication (taux de défauts, rendements, gaspillage) - Qualité (absentéisme, temps d'attente aux guichets, accueil) - Innovation (R&D) - Service après vente
Apprentissage et développement	- Effectif et structures des emplois - Système d'information	- Motivation - Résultat et productivité du personnel



RETOUR SUR L'ATELIER SUR L'ETAT DES PREOCCUPATIONS DES ENTREPRISES ET DES REFORMES VISANT L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU CAMEROUN

Interview de Monsieur EBE EVINA Jean Claude, Président de la Commission « Environnement des affaires » du GICAM

1. Monsieur le Président, comment appréciez vous l'environnement des affaires au Cameroun ?

Le moins que l'on puisse dire est que l'environnement des affaires dans notre pays ne répond pas aux attentes des acteurs économiques, quel que soit le secteur concerné.

Cette appréciation est corroborée par le classement dans le dernier Doing Business (2019), faisant état de la perte de 03 places par rapport à 2018. Le Cameroun passe ainsi au 163ème rang / 190 au 166ème. D'un autre côté, on note comme pour le confirmer, ce "feeling" repris dans les conclusions de l'« Enquête sur l'état des préoccupations des entreprises » réalisée par notre Groupement.

Pour être court, on note la mise en œuvre de quelques réformes, qui restent comme toutes insuffisantes pour impacter l'environnement des affaires, et par suite le climat de l'investissement gage de l'attractivité d'un pays.

2. Votre commission « Environnement des affaires » a la lourde tâche de travailler avec l'administration publique pour améliorer la performance du Cameroon Business Forum. Qu'est ce qui motive cette initiative et comment la commission s'y prend-elle ?

A cette date, sur les 28 recommandations adoptées en février 2018 lors de la 9ème session du CBF, seulement 04 ont été effectivement mises en œuvre, soit un taux de réalisation de 14,3%. La plupart sont en cours de réalisation.

En 10 ans, le CBF n'a pas permis à notre pays d'améliorer considérablement son environnement des affaires et par suite son niveau d'attractivité. C'est pourquoi le GICAM insiste sur la nécessité de réformer le CBF, il s'agit :

- Au plan de la forme, de le rendre plus efficace en le centrant sur des préoccupations pertinentes, parce que prioritaires, des entreprises outre celles prises en compte dans le Doing Business ;

- Au plan du fond, d'en faire une véritable plateforme interactive de Partenariat Public-Privé. Ce qui suppose une meilleure fréquence de réunions, cad de possibilités d'échanges. La réunion annuelle constituant dorénavant un moment d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations relevant du plan d'action découlant lui-même de la stratégie globale de l'attractivité du pays.

Dans ce contexte, notre commission a pour principale mission en représentation de notre Groupement, d'assurer le suivi des relations avec les Pouvoirs Publics d'une part, et la business community, d'autre part.

3. Vous venez d'organiser un Séminaire sur la performance globale et durable des entreprises et un atelier sur l'état des préoccupations des entreprises et des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. Quelle est votre appréciation et Comment comptez-vous exploiter les résultats de ces deux événements ?

Pour ces deux activités, il s'est agi pour l'une d'une conférence à but d'information et de renforcement de capacités, et pour l'autre d'un lieu d'échanges entre les entreprises et les pouvoirs publics relativement à la question de l'environnement des affaires.

Cependant, il faut noter que les deux activités se recoupent en ce sens que l'environnement est un des facteurs-clé de la performance de l'entreprise ■



COOP-GA

CREDIT POPULAIRE

Etablissement de MICROFINANCE de 1ère catégorie

AGREMENT MINEFI NO 06/239/CF DU 08 AOÛT 2006 IMMAT. CNC No 0198/11 DU 19 AOÛT 2011



Transfert d'argent
Transfert Inter Agences
Ultra rapide et moins cher

Nous rapprocher de vous, pour mieux vous servir

- Epargne
- Crédit
- Opérations de change
- Transfert mobile
- Transfert national et International
- Assurance



Votre avenir dès maintenant



NOS AGENCES

www.creditpopulairecm.com . Email : ecpc@creditpopulairecm.com

DIRECTION GÉNÉRALE - SIEGE SOCIAL
Rue Mermoz, face Palais Dika Akwa ,
derrière BGF BP: 184 Douala
Tél: (237) 233 42 38 27 - 699 00 04 81

MERMOZ
Rue Mermoz, face Palais Dika Akwa ,
derrière BGF BP: 184 Douala
Tél: (237) 233 42 38 27 - 699 80 13 22

BONAMOISSADI
Face d'îlot Guinness (Immeuble Quiferou)
Tél: (237) 233 47 89 01 - 669 80 13 21

NDOGPASSI VILLAGE
A côté de la pharmacie
de Ndogpassi
Tél.: (237) 667 08 38 69

BESSENGUE
Boulevard de la république
à côté de l'hôtel Lewat
Tél: (237) 233 40 69 12 - 233 42 13 17

MBOMBI
Entrée principale face Gendarmerie
Tél: (237) 233 41 72 16 - 664 68 63 88

CITÉ-GICAM
Immeuble Pharmacie de l'Essec
Tél.: (237) 233 01 73 16 - 669 80 13 20

BESSEKE - BONABERI
Ancienne route non loin du petit pont Besseke
Tél: (237) 233 39 31 97 - 669 80 13 18

BONABERI - SODIKO
Non loin, de quatre étages,
à côté de cogeni SA
tél: (237) 667 82 54 11

AKWA LIBERTE
Boulevard de la liberté en face Délices
Tél:(237) 233 43 69 38 - 669 80 13 16

NEW-BELL
Face Commissariat du 2ème arrondissement
Tél: (237) 233 42 16 05 - 669 80 13 10

BAMENDA
Commercial Avenue, Carrefour Junction
Tél: (237) 233 31 20 10 - 669 80 13 25

BAFOUSSAM
A coté de l'hôtel Fédéral
Tél: (237) 233 44 16 90 - 669 80 13 24

YAOUNDE-SHO
Immeuble Beaujeu
Tél: (237) 233 22 91 89 - 669 80 13 26

YAOUNDE BIEM-ASSI
Carrefour Tam-Tam week-end
Tél: (237) 222 11 08 40 - 669 80 13 27



Nouvelle identité de marque

SOUFFLE D'AIR FRAIS SUR CHEVEUX BLANCS

■ Par Gabriel Koueni,
CEO B&C (Brand & Consumers)



Le Patronat
Camerounais

A l'assaut du temps, de son environnement en pleine mutation et, mieux encore, de ses publics plus hétérogènes et exigeants, la marque GICAM méritait une cure de rajeunissement. En effet, plus de 60 ans après sa création, l'institution qui porte au fil des ans une attractivité et une notoriété reconnues, a engagé le lifting de sa marque, en respect de la promesse de refondation faite par l'équipe « GICAM en Action » au cours de l'assemblée générale électorale de juin 2017.

L'identité de marque, un puissant outil d'idéation

Répondre aux défis structurels nouveaux et mouvants de l'économie, impose au GICAM de consolider une identité de marque forte, puissante, capable d'installer le Groupement comme un acteur incontournable du paysage institutionnel et économique du Cameroun.

Le bloc du sigle GICAM, élément central de cette nouvelle identité, est impactant, dominant, reconnaissable et mémorable par tous. Il symbolise l'unité de la famille GICAM et offre cohérence et constance au Patronat Camerounais.

Cette nouvelle esthétique s'inscrit donc dans un dessein plus vaste :

■ au plan stratégique :

- refléter les atouts et acquis du Groupement en marquant la stature de l'institution et son leadership ;
- cristalliser l'opportunité de constituer une force solidaire dont les membres agissent, font front ensemble pour des résultats concrets ;

■ au plan du discours

Il s'agit de véhiculer l'idéal porté par le GICAM et :

- d'harmoniser les éléments de langage en direction des différents publics ;
- de formaliser, valoriser et promouvoir le label GICAM : vision, missions et valeurs constituant la dorsale du Groupement ;

■ au plan créatif

Loin d'être une banale opération de cosmétisation, la nouvelle écriture visuelle permet au GICAM de rester connu et reconnu comme le groupement le plus représentatif et le plus influent du secteur privé. Il s'agit aussi de :

- cristalliser l'imaginaire autour de deux repères clés : l'action et la réussite de la communauté d'affaires ;
- inscrire les marqueurs d'image dans l'air du temps, véhiculés par des supports modernes et interactifs ;

■ au plan opérationnel

La nouvelle marque du GICAM se pose ici en socle du GICAM des services, qui porte les aspirations de ses membres avec constance, qui leur propose une offre de valeur ajoutée probante et anime la dynamique de groupe. On peut noter dans ce sillage :

- une vitrine web riche de contenus et de fonctionnalités ;
- une offre d'accompagnement de la PME structurée au sein du CDPME.

Le GICAM prend rendez-vous avec l'avenir ■



e-banknet

Vos opérations bancaires en temps réel!

<https://www.ebanknet.scbcameroun.com>



Gestion des
Virements

Consultations
de soldes

Téléchargements
de fichiers



Entreprises

530 Rue du Roi George,
BP : 300 Douala Cameroun
Tél : (+237) 233 43 53 00



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank



www.scbcameroun.net



Affaires

LES OPPORTUNITÉS DE SOUS-TRAITANCE DU CAPA PRÉSENTÉES AUX PME

■ Par Noé Ndi Mbere

Chef du Centre de Développement de la PME, GICAM



Emmanuel de Tilly, directeur général de la SABIC

Dans l'optique de développer un GICAM de services, une nouvelle initiative a vu le jour ce 06 décembre 2018 dans la salle de conférences André Siaka du Groupement... Les Rencontres de la PME. Via cette initiative, le GICAM entend donner la possibilité aux sous-traitants d'échanger avec les principales entreprises donneurs d'ordre et capter les différentes opportunités d'affaires.

Tout est parti d'un constat fait par le GICAM : les PME, niche de croissance économique pour le Cameroun, subissent dans un environnement globalement difficile, la concurrence, le difficile accès aux marchés et l'interaction laborieuse avec le secteur informel composé de TPE ; ce qui joue parfois sur leur crédibilité et ne leur permet pas de gagner des parts de marché importantes.

C'est pour apporter une réponse à cette demande que le GICAM, à travers sa commission « PME et Financement du secteur privé », a organisé ce jeudi, 06 décembre 2018 au siège du Groupement, la première édition des Rencontres de la PME en partenariat avec le CAPA (Cameroon Alcohol Producers Association).

Sous la coordination du président du GICAM, représenté par le secrétaire exécutif, cette activité a

connu la participation de plus d'une centaine de personnes parmi lesquelles le président de la commission « PME et Financement du secteur privé », le vice-président du CAPA, le directeur général de FER-MENCAM et le représentant du directeur général de SOFAVINC.

Les objectifs principaux de cette première édition des Rencontres de la PME étaient les suivants :

- mettre en avant la densité de l'écosystème du CAPA ;
- présenter les opportunités et les conditions d'affaires des PME/TPE avec les entreprises du CAPA ;
- accroître la visibilité du CAPA dans le paysage économique.

Les opportunités de sous-traitance présentées aux entreprises sont liées à 04 principaux secteurs: secteur brassicole, distillerie et vin, marketing et activités support.

□ Les opportunités dans le secteur de la brasserie

Elles sont nombreuses, que ce soit en termes de fourniture d'intrants ou de déchets réutilisables dans d'autres secteurs. L'offre étant de 48% au Cameroun, une bonne partie des commandes se fait à l'extérieur.

En termes d'intrants, les besoins sont : malt (10 000 tonnes /an), gritz de maïs (5 000 tonnes /an), eau, sucre (40 000 tonnes /an), sorgho (11 000 tonnes /an), houblon, levure, additifs.

Parmi les éléments consommables, citons : boîtes,



Une vue des participants



Echanges B2B

- les études de la dynamique des points de consommation ;
- les analyses des parts de marché des produits de la même catégorie ;
- l'évènementiel (conception d'événement, hôtesse, animation, coiffure, esthétique, agence de sécurité, service d'hygiène mobile) ;
- la location de camions pour l'approvisionnement des centres de distribution ;
- la livraison de produits aux ménages ;
- la maintenance mécanique ;
- l'automobile dans les centres de distribution ;
- le tracking des camions de livraison et des camions de vente.

▣ **Les activités supports**

Elles réunissent le recyclage des déchets utilisables en agriculture et élevage et pour la fabrication des pavés (poussière de grain, drèche, levure, bouteilles, capsules, bois de chauffe) et les autres métiers (QHSE, formation, maintenance industrielle, immobilier, magasinage)

Les rencontres B2B organisées ont permis de mettre en contact les services des achats des différentes entreprises avec les participants. Les premiers ont ainsi pu présenter les procédures pour avoir accès à l'information sur les marchés et postuler aux différentes offres.

Les rencontres de la PME ont également été l'occasion pour la commission « Economie et Développement de l'entreprise », de présenter le projet de Charte de bonnes pratiques entre les grandes entreprises et les PME. Cette charte a pour but d'inviter les donneurs d'ordre et les PME à avoir des comportements responsables et à respecter leurs engagements.

Un espoir nouveau pour les sous-traitants d'avoir accès à l'information et de tirer profit des opportunités de marché ■

cartons, intercalaires, étiquettes, colle, capsules, al-
cool, film plastique.

Les éléments recyclables comprennent les palettes, caisses, emballages consignés.

En termes de déchets, mentionnons la drèche, la levure morte thermolysée,

Autres besoins : prestations (tri, lavage, mirage, etc.) stockage, transport et distribution des produits finis.

▣ **Les activités de distillerie et production de vin**

Les besoins dans ce secteur sont les suivants : mélasse, levure, concentré (100% commandé à l'extérieur), bouteilles (60%), capsules (100%), colle, étiquettes (60%), film plastique, carton, palettes, maintenance industrielle, énergie. Notons ici qu'une partie de la demande est satisfaite localement.

▣ **Les activités de marketing/distribution/commercialisation**

L'objectif ici étant de faire connaître les produits du CAPA et faciliter l'accès aux consommateurs, les opportunités sont visibles au niveau de:

- la connexion avec les consommateurs (digitalisation) ;

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm

Enjoy your road trip
and pay **SMART** on
the way.

A BLESSING petrol-station is
always open to welcome you.

COMING
SOON



B
BLESSING

DIGIPAY
DIGIPAY
Pay Smart with Blessing

Arbitrage

QUEL EST L'ÉTAT DES LIEUX EN AFRIQUE ?

■ Par Me Marie-Andrée Ngwe

Me Marie-Andrée Ngwe, arbitre, membre du panel des conciliateurs du CIRDI¹, médiatrice et présidente du Comité permanent du Centre d'Arbitrage du GICAM (CAG), est intervenue à Paris au cours de la conférence de l'Association Française d'Arbitrage (AFA) du 19 septembre 2018 sur le thème : « Etat des lieux de l'arbitrage en Afrique ». Ce texte est un résumé de cette intervention. Le texte complet de la conférence sera disponible sur le site de l'AFA².

Cette conférence a été une occasion de faire connaître le CAG à un public de spécialistes de l'arbitrage venus de divers horizons géographiques et exerçant dans divers domaines d'activité



« On constate une sous-utilisation des praticiens africains de l'arbitrage »

L'état des lieux de l'arbitrage en Afrique, à la lumière des principes CIArb³, permet de conclure à l'existence d'un environnement favorable à l'arbitrage, même s'il est à parfaire et est variable suivant les pays (I). Toutefois, les praticiens africains de l'arbitrage continuent de militer

pour plus de sièges en Afrique, plus d'arbitres et conseils africains (II).

I. La situation de l'arbitrage en Afrique par rapport aux 10 principes CIArb

Afin d'avoir une législation moderne en matière d'arbitrage, plusieurs Etats africains ont réformé leurs textes de lois sur l'arbitrage en adoptant des principes modernes et en adhérant aux conventions internationales. Aussi, l'examen des législations révèle que 10 Etats africains ont adopté des textes législatifs fondés sur la loi-type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international, et que plusieurs autres s'en sont inspirés à divers degrés (*principe « Law »*)⁴.

« Presque tous les pays d'Afrique ont une institution d'arbitrage »

Certes, des insuffisances demeurent dans les systèmes judiciaires locaux, mais d'importants efforts ont été faits ces dernières années pour améliorer la collaboration entre les juges étatiques et les arbitres. Au Cameroun, par exemple, le ministère de la Justice préside de nombreux événements sur l'arbitrage et y fait participer les juges (*principe « Judiciary »*). On devrait aussi, s'agissant de la corruption en milieu judiciaire, parvenir à sortir des ressentis et des perceptions.

C'est à tort que le manque de formation des praticiens africains de l'arbitrage est souvent mis en avant. En effet, hormis leurs efforts personnels pour se former⁵, nombre de centres d'arbitrage, d'associations et de cabinets d'avocats déploient leurs meilleurs efforts pour créer une culture de l'arbitrage dans le pays de leur siège et renforcer les capacités des divers intervenants à l'arbitrage. Le CAG, par exemple, a conduit ces 3 dernières années, avec le CMAP, le Dr Achille Ngwanza, Maître Olivier Cuperlier et les professeurs Delebecque et Modi Koko, des formations pratiques, des Rencontres autour de l'arbitrage sur des sujets techniques et précis et, enfin, des conférences. Le manque de visibilité des arbitres africains auxquels il est demandé de se faire connaître des

¹ Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements, <https://icsid.worldbank.org/fr>

² Voir la newsletter relative à ladite conférence sur <http://www.afa-arbitrage.com/newsletter/>

³ Le *Chartered Institute of Arbitrators (CIARB)* a énoncé 10 principes permettant de caractériser un environnement favorable à l'arbitrage. Ces principes peuvent être considérés comme des objectifs d'excellence qui n'ont pas besoin d'être atteints à 100% pour conclure à un environnement favorable à l'arbitrage. Ces dix principes sont : « law », « judiciary », « legal expertise », « education », « right of representation », « accessibility and safety », « facilities », « ethics », « enforceability », « immunity ». <https://www.ciarb.org/>

⁴ Un nouvel Acte uniforme OHADA relatif au droit de l'arbitrage (AUA) a été adopté le 23 novembre 2017 dans l'espace OHADA. Le CAG pour sa part, fonctionne selon son Règlement d'arbitrage et l'AUA.

⁵ 81,7 % des répondants à la récente enquête SOAS (School of Oriental and African Studies) ont suivi une formation officielle en droit et pratique de l'arbitrage. Enquête disponible sur www.eprints.soas.ac.uk

⁶ The Jurisdictional Tensions Between Domestic Courts and Arbitral Tribunals¹, in ICCA, International Arbitration and the Rule of Law : Contribution and Conformity. ICCA Congress Series n°19, Wolters Kluwer 2017, p. 481 et s.

autorités de nomination continue cependant d'être relevé. (*Principe « Legal expertise et education »*).

Plusieurs Etats tels que le Rwanda, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice et le Nigéria offrent un siège avec des conditions de *safety, accessibility* et *facilities* convenables. En effet, ils sont facilement accessibles et fournissent les facilités fonctionnelles nécessaires aux procédures d'arbitrage international. Les investisseurs parviennent malgré les difficultés à vivre en Afrique, pourquoi devrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'arbitrage ?

« L'ambition des praticiens africains est de participer au marché global de l'arbitrage »

Si des valeurs d'éthique se retrouvent dans la plupart des lois et des Règlements d'arbitrage des centres, un travail important reste à faire pour renverser l'image négative qui est souvent le lot de l'Afrique en matière d'éthique (*Principe « Ethic »*). L'adhésion aux traités et accords internationaux permettant la reconnaissance et l'exécution rapides des sentences rendues dans d'autres Etats est un élément important pour les investisseurs. A ce jour, 38 Etats africains ont adopté la Convention de New York du 10 juin 1958 considérée comme capitale dans ce domaine. D'une manière générale, les auteurs soulignent que s'il y a des errements au niveau des juridictions inférieures, les juridictions suprêmes nationales sont pro-arbitrage⁶ (*Principe « Enforceability »*). Enfin, sur le continent, les parties à l'arbitrage bénéficient d'une entière liberté de choisir leurs conseils et leurs arbitres (*Principe « Right of representation et immunity »*).

Malgré les efforts faits pour créer en Afrique un environnement favorable à l'arbitrage, on constate qu'il y a toujours une sous-utilisation des praticiens africains de l'arbitrage et une localisation généralisée hors du continent, des arbitrages impliquant une partie africaine. L'état des lieux ne saurait donc omettre la revendication qui parcourt l'Afrique, à savoir plus de sièges en Afrique, plus d'arbitres et conseils africains.

II. Plus de sièges en Afrique, plus d'arbitres et de conseils africains

Presque tous les pays d'Afrique ont une institution d'arbitrage, certains en ont même plusieurs. Cette floraison de centres répond à un besoin de justice : pour les opérateurs économiques locaux, l'accès aux grands centres d'arbitrage pose des difficultés en termes d'éloignement et de coûts divers. C'est aussi un moyen pour les arbitres et les conseils africains d'acquiescer de l'expérience.

Des centres avec des ambitions régionales et internationales sont également nés. Certains ont une réputation déjà établie et d'autres, une réputation en construction,

mais prometteuse. C'est le cas du RCICAL⁷, de l'AFSA⁸, du KIAC⁹. Il y a aussi le NCIA¹⁰, le MIAC¹¹, le CRCICA¹², et la CCJA¹³.

D'autres initiatives devraient favoriser la représentativité des africains dans l'arbitrage international et le choix de pays africains comme siège d'arbitrage. On citera notamment l'élaboration par des institutions internationales de statistiques sur l'origine des parties voire des arbitres, la nomination récente comme membres de la Cour de la CCI de praticiens africains, la récente signature d'un partenariat entre le CAG et l'AFA, et enfin l'organisation par l'UIA et la CCI de séminaires sur l'arbitrage CCI dans des villes africaines.

Parmi les initiatives entreprises par les praticiens africains, il faut noter la création de nombreuses associations en vue d'accroître leur visibilité, de multiplier les formations en arbitrage, et d'en améliorer l'usage. Parmi les plus actives, on compte l'AILA¹⁴ et l'APAA¹⁵. L'I-ARB Africa¹⁶, plateforme numérique dédiée au développement de l'arbitrage international en Afrique, poursuit les mêmes objectifs. Une mention spéciale doit être faite au projet SOAS¹⁷ dans le cadre duquel quatre conférences d'envergure ont été organisées dans différentes villes africaines. La qualité des travaux effectués au cours de ces conférences ainsi que leur caractère inclusif est à saluer. Enfin, l'initiative la plus récente porteuse de beaucoup d'espérances est la création d'une entité umbrella, l'AFAA¹⁸ qui a pour objectifs de pallier la solitude dans laquelle évoluent les centres d'arbitrage et les praticiens africains et de faciliter l'échange et la concertation entre eux.

Une vraie dynamique s'est mise en place. Les acteurs africains de l'arbitrage ont reconnu la nécessité de conscientiser les Etats africains pour qu'à l'occasion des contentieux dans lesquels ils sont parties, des arbitres et des conseils africains soient nommés. Ceci devrait leur donner l'opportunité d'acquiescer l'expérience qu'on leur reproche souvent de manquer. Les initiatives et actions relèvent pour la plupart du secteur privé qui y voit un intérêt économique pour les praticiens et les Etats africains. Par ailleurs, la démarche est inclusive et prend en compte les principes essentiels de l'arbitrage et notamment les principes du CI Arb.

L'ambition des praticiens africains est de participer au marché global de l'arbitrage et non d'être cantonnés aux affaires « africaines ». Les praticiens étrangers ne devraient donc craindre ni d'être exclus de ces dernières, ni de l'institution de quotas puisque le principe du libre choix des arbitres et des conseils par les parties est constamment affirmé. La croissance du marché de l'arbitrage, conséquence attendue de la croissance des investissements en Afrique, devrait profiter à tous. Par ailleurs, il est nécessaire de repenser la relation entre toutes les parties prenantes à l'arbitrage, du Nord et du Sud. Cela évitera les réactions brutales de rejet du système arbitral dans son ensemble. L'avenir de l'arbitrage en Afrique et dans le monde semble être dans le métissage des tribunaux arbitraux, dans le choix des institutions d'arbitrage et dans la désignation des conseils ■

⁷ Regional Centre for International Commercial Arbitration, <https://www.rcicalagos.org>

⁸ Arbitration Foundation of Southern Africa, <http://www.arbitration.co.za/pages/default.aspx>

⁹ Kigali International Arbitration Centre, <https://www.kiac.org.rw>

¹⁰ Mauritius Arbitration Centre, <http://www.miac.mu/>

¹¹ Cairo Regional Centre for International Arbitration, <https://cricica.org>

¹² Africa International Legal Awareness, <https://www.aiala.org.uk>

¹³ Association pour la Promotion de l'Arbitrage, <http://apaafrrique.org>

¹⁴ International Arbitration Africa, <https://www.iarbafrica.com>

¹⁵ School of Oriental and African Studies

¹⁶ African Arbitration Association, <http://www.africanarbitrationassociation.org>





Pas à pas, Eneo transforme le service électrique

Depuis 2014...

- 3 000 000 de personnes et entreprises en plus ont accédé à l'électricité
- 1 000 Camerounais nouvellement recrutés
- 1 000 nouveaux transformateurs installés
- 150 MW de capacités additionnelles
- 250 000 poteaux remplacés ou réparés
- 800 000 personnes sensibilisées par an sur les dangers du courant
- Amélioration de la satisfaction clientèle avec l'allègement des procédures et des délais de branchement, la facilitation du paiement des factures, la création de nouveaux espaces clients et le renforcement des bases techniques et équipes de dépannage.

Aller plus loin...

Eneo entend accélérer la mise en œuvre de son plan de transformation afin d'apporter une réponse plus grande aux défis du service électrique :

- L'amélioration de la qualité de service ;
- L'amélioration de la sécurité ;
- L'équilibre de l'offre et de la demande en énergie ;
- La facilitation de l'accès des nouveaux opérateurs à la Production ;
- L'augmentation du taux d'accès à l'électricité ;
- L'entretien des barrages hydroélectriques Songloulou, Edéa et Lagdo.

Dès 2019, **avec vous à nos côtés**, nous allons travailler encore plus...



Eneo Cameroon SA
Siège social
63, Avenue de Gaulle
B.P. : 4077 - Douala



Tel : (+237) 233 42 99 72
(+237) 233 43 00 33
(+237) 233 43 00 35
8010 (Centre d'appel)
☎ (+237) 699 11 99 11



Fax : (+237) 233 42 22 47
contact@eneo.cm



myenergylight



@EneoCameroon

www.eneocameroon.cm

Défense, attaque, influence

TROIS AXES DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE EN MILIEU HOSTILE

■ Par Guy Gweth*,

Chargé d'études économiques et de la Documentation, CICAM

C'est une chose de s'entendre raconter, par la pensée mainstream, que l'intelligence économique (IE) est la recherche et la diffusion de l'information utile aux acteurs économiques. Une autre est de la pratiquer en territoire hostile ou en milieu tropical face à des acteurs sans foi ni loi. Dans ce cas, l'IE revient à défendre, attaquer et influencer, sous peine de disparaître du marché. La maîtrise du terrain est vitale.



« L'aide est une faille primordiale dans la matrice culturelle locale »

Le terrain africain est marqué par ses 15 glorieuses (2000-2015) au cours desquelles le continent est passé du statut de continent désespéré à celui de marché espéré. 15 ans de croissance à 5,5 en moyenne, durant lesquels le continent a absorbé les pandémies, déjoué les pronostics les plus pessimistes et gonflé sa natalité malgré l'adversité. Mais même en faisant figure de « nouvelle frontière de la croissance mondiale », l'Afrique n'a pas réussi à séduire les plus grands investisseurs mondiaux à l'instar de Warren Buffet. Les plus téméraires se dépêchent lentement, faute de lisibilité suffisante. Cette réalité est plus facile à décrire et à décrier qu'à faire évoluer. Et pour cause, le bavardage normatif sur l'amélioration du climat des affaires, la danse du ventre faite aux investisseurs internationaux, les tentatives de bonne gouvernance, la courbe ascendante des classes moyennes et la numérisation tous azimuts de la vie quotidienne ont fini par faire du continent un vrai terrain de guerre économique.

Défendre

Dans son ouvrage à succès, « L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », paru en septembre 2019, l'économiste zambienne Dambisa Moyo écrit opportunément : « L'aide est une drogue pour l'Afrique. Depuis soixante ans, on la lui administre. Comme tout drogué, elle a besoin de prendre régulièrement sa dose et trouve difficile, sinon impossible, d'imaginer l'existence dans un monde où l'aide n'a plus sa place. Avec l'Afrique, l'Occident a trouvé le client idéal dont rêve tout dealer. » Ce propos peut être élargi à d'autres que l'Occident. L'aide est une faille primordiale dans la matrice culturelle locale ; elle ouvre plus d'une porte.

En face, le chef d'entreprise n'a qu'une seule responsabilité : maximiser les profits. Cette exigence est obsessionnelle et quasi exclusive. Le jour où la justice sociale apparaîtra dans le business plan d'une société n'est pas encore arrivé, malgré les discours. Les meilleures écoles de commerce des pays industrialisés n'ont d'ailleurs pas attendu le prix Nobel Milton Friedman pour professer que « l'unique responsabilité des actionnaires est de rémunérer les actionnaires. » L'état d'esprit qui en découle est proprement guerrier. Il est exacerbé sur les marchés tropicaux apparentés à la jungle. Tous les coups ou presque sont permis, y compris l'aide, du moment qu'on gagne.

L'usage accru des TIC, d'une part, et de la corruption, d'autre part, ont accentué cette dangerosité. Il ne se

« L'Etat doit initier prioritairement une diplomatie économique »

passé pas une semaine, au Cameroun, sans qu'une entreprise ou un décideur ne soit l'objet d'une attaque informatique ou physique, d'une usurpation d'identité ou de contrefaçon, d'une concurrence déloyale ou d'une déstabilisation par l'information, via les médias traditionnels ou les réseaux sociaux. Sur le terrain si sensible de l'espionnage économique et industriel, la communauté internationale du Renseignement regarde le décideur africain comme une « cible facile ». D'abord parce qu'en général, il est « naturellement généreux » ; ensuite parce que son environnement et lui sont « perméables aux cadeaux » ; enfin, parce que le dirigeant africain est assez « peu sensibilisé à la sécurité du patrimoine informationnel ». Pour aider à y faire face, le Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique a lancé le programme SPIDA (Sécurité du Patrimoine Informationnel des Décideurs africains) dont la première session se tiendra le 1er février 2019 à l'Ecole Militaire Inter-Armées de Yaoundé.

Attaquer

Le Cameroun s'est fixé un cap : Vision 2035. Pour y parvenir, notre pays doit impérativement accroître sa productivité, booster le secteur privé, passer le taux d'investissement à 30% en 2035, hisser la croissance du PIB réel à deux chiffres entre 2020 et 2035, élever la croissance de la productivité à 3% entre 2020 et 2035. Le Gouvernement de la République doit par ailleurs mettre en place un dispositif de veille et d'intelligence stratégique allant de l'exécutif, aux entreprises, en



passant par les régions et les collectivités locales décentralisées, au plus tard, en janvier 2020.

En tant que moteur de l'économie de la zone CEMAC, le Cameroun, à travers ses entreprises, doit être plus offensif, voire très agressif, dans la conquête des marchés extérieurs. Au-delà du terrain domestique, nos entreprises doivent davantage penser l'Afrique centrale, puis l'Afrique dans son ensemble, pour être les premières à profiter du décollage du commerce intra-africain. L'Etat doit accompagner cette dynamique en initiant prioritairement une diplomatie économique spécifique à l'égard du géant nigérian avec lequel notre pays partage près de 2000 kilomètres de frontière terrestre.

En attendant le dispositif national d'intelligence stratégique qu'il appelle de ses vœux, le Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique a initié une série de conférences et de formations de pointe relatives aux stratégies concurrentielles à l'œuvre sur le marché camerounais, aux enjeux du patriotisme économique, à la place du renseignement économique dans la compétitivité des entreprises camerounaises. L'une de ces sessions se tiendra du 11 au 12 mars 2019 au siège du GICAM.

Influencer

Le film d'un marché international ultra compétitif où l'Afrique crie rarement victoire ne mentionne nullement que ce continent a le monopole de la vertu et les entreprises étrangères celui du vice. Loin de là ! A l'image de l'Afrique, le Cameroun connaît de nombreuses imperfections en bonne place desquelles la corruption, véritable carie de l'économie locale, le poids des activités informelles, une croissance molle et non inclusive, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des échanges intra-africains et la lente progression de l'Etat de droit. Ce tableau et les perceptions négatives qu'il entraîne ont le mérite de faire le lit des

mafieux investisseurs et des investisseurs mafieux. Pugnaces, ils ne cessent d'accroître la pression sur nos décideurs. Palais présidentiels, parlements, ministères, préfectures, mairies, patronats, syndicats, confréries, chefferies traditionnelles, directions générales et directions techniques des entreprises... essuient au quotidien les assauts de leurs professionnels de l'influence.

C'est pourtant dans ce contexte turbulent que, telle une génération spontanée, naissent et fleurissent des champions nationaux de grande qualité qui démentent les clichés et argumentent en faveur d'un Cameroun plus conquérant. Mais il ne suffit pas d'en prendre acte. Il faut parvenir à modifier les perceptions des groupes cibles, voire de l'opinion publique, et agir sur les décisions des donneurs d'ordre en faveur d'une telle photographie. Cela commence avant tout au niveau national. Car nulle part, l'Etat-stratège n'est tombé du ciel. A chaque fois, il a fallu le contraindre ou l'influencer.

Pour outiller les entreprises locales en général et celle du Groupement en particulier, à l'effet d'agir plutôt qu'à subir, le Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique a lancé la formation IPDA (Influencer la Décision Publique en Afrique) dont la première session nationale se tiendra au siège du GICAM du 18 au 20 mars 2019. De là viendront probablement nos marques-pays, nos appellations d'origine contrôlée ou l'adoption de normes techniquement plus favorables aux entreprises locales.

** Guy Gweth est le fondateur de Knowdys Consulting Group et le président du Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique. Responsable de « Doing Business in Africa » à Centrale Supelec, depuis 2012, il est le directeur du MBA « Intelligence économique et Marchés africains » à l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris.*



Centre de
Développement
de la PME
CDPME

**NOTRE AMBITION : DEVENIR LE CENTRE
DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA PME CAMEROUNAISE**





**Le Bon Engrais, au Bon Moment,
au Bon Endroit, en Quantité suffisante
et au Juste Prix**



**NOTRE TERRE
EST L'ORIGINE
DE LA VIE**

OCP CAMEROUN - Immeuble CIL - 1er étage,
Rue Dobell - Bonakouamouang, Douala-Akwa
Email ; contact.ocpcameroun@ocpafrika.com
Tél.: +237 233 43 14 40 - Site web : www.ocpafrika.com



Ciments de l'Afrique



CIMENTS CIMAF



Zone Industrielle Bonabéri Douala-Cameroun BP 9457

Tel (237) 233 39 00 80 - 879 51 71 71

Fax (237) 233 39 00 84 - www.cimentsafrique.com

contact.cameroun@cimentsafrique.com

GROUPE ALPI CAMEROUN

Certifié OLB-CERT/FC-990501 / OLB-CERT/COC-090501 / FSC CHAIN OF CUSTODY (COC)



EXPLOITATION FORESTIERE

NEGOCE BOIS

SCIAGE GRUMES

PRODUCTION PLACAGES ET
CONTREPLAQUES

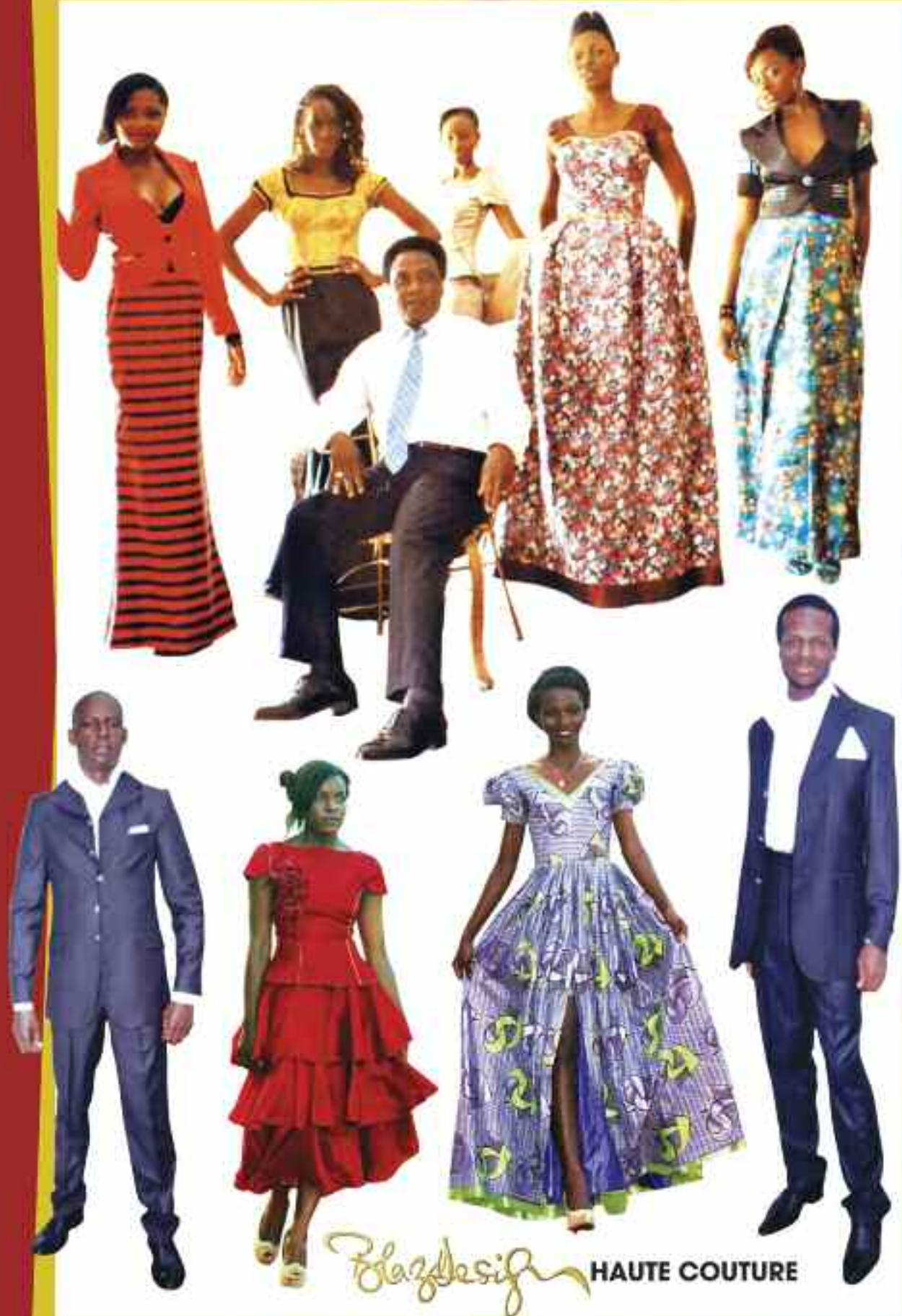
RECOMPOSITION DU BOIS

REBOISEMENT

ŒUVRES SOCIALES.

***NOUS TRAVAILLONS POUR UNE GESTION DURABLE DES FORETS EN
COHERENCE AVEC LES EXIGENCES NATIONALES ET INTERNATIONALES.***

*SIEGE SOCIAL BP 2130 / 1959
DOUALA
Tél : 2 33 39 79 19 / 6 99 92 00 82 Fax : 2 33 39 09 47*



bd.blazdesign@gmail.com - (237) 222.20.23.66



Blaz J.C. Exumbar

FOUNDER & CHIEF EXECUTIVE OFFICER
OF BLAZ DESIGN MANAGEMENT & INVESTMENT S.A.

BlazDesign HAUTE COUTURE

LES CHEFS D'ENTREPRISE MOINS OPTIMISTES

Ce Tableau de bord de l'économie du GICAM présente la tonalité des activités économiques au troisième trimestre 2018, reflétée par les opinions exprimées par les chefs d'entreprise sur l'évolution de l'activité dans leurs unités de production. Au cours de cette édition, des comparaisons sont faites avec les tendances observées lors du deuxième trimestre 2018. La collecte des données s'est déroulée aux mois de l'octobre et novembre 2018.

La tendance générale de l'activité telle que mesurée par le comportement du chiffre d'affaires a été, selon les déclarations des chefs d'entreprise, baissière. Une tendance lourde reste la pression fiscale ressentie par les entreprises qui, au troisième trimestre a été encore plus oppressante qu'au second à en croire les avis des chefs d'entreprise. Elle est par ailleurs anticipée encore plus sévère pour le dernier trimestre.

Grace à l'effet fête de fin d'année, les perspectives d'activités s'annoncent plus favorables pour le dernier trimestre 2018.

1 Tonalité par rapport au 3^{ème} trimestre 2018

Sept marqueurs nous permettent, trimestre après trimestre, de mesurer le sentiment des chefs d'entreprises par rapport à l'évolution de l'activité économique. Entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestres, 50% des entreprises considèrent que l'activité a été en baisse. La pression fiscale continue comme à l'accoutumé, d'inquiéter les chefs d'entreprises. En effet, ils sont 58% à déclarer avoir subi une pression fiscale plus forte au troisième trimestre comparativement au second. Les tendances de l'endettement et des effectifs sont restées stables de l'avis de la majorité des entreprises interrogées. Dans l'ordre, les marqueurs dont les perceptions se dégradent sont le chiffre d'affaires, la trésorerie et les stocks avec des opinions défavorables de l'ordre de 50%, 40% et 38% respectivement.

Comparativement aux opinions exprimées au 2nd trimestre, on remarque une chute de la proportion des entreprises qui expriment une opinion favorable à la hausse du chiffre d'affaire. En effet, de 42% au second trimestre, cette proportion n'est plus que de 33% au 3^{ème} trimestre.

Paramètres	hausse	baisse	stable	Total général
Tendance du Chiffre d'Affaires	33% ↘	50% ↗	17% ↘	100%
Tendance des stocks	35% ↗	38% ↘	27% ↘	100%
Tendance de l'endettement	36% ↘	11% ↘	53% ↗	100%
Tendance de la trésorerie	17% ↘	40% ↗	43% ↘	100%
Tendance des investissements	28% ↗	30% ↘	41% ↗	100%
Tendance de la pression fiscale	58% ↗	4% ↘	38% ↗	100%
Tendance des effectifs	17% ↘	28% ↘	55% ↗	100%
Nombre de répondants	48			

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

→ = Indique une proportion à celle observée le trimestre précédent.

2 Tendance anticipée pour le 4^{ème} trimestre

La tendance anticipée pour le 4^{ème} trimestre est favorable au regard de la variable chiffres d'affaires. En effet, alors que 33% ont déclaré que le chiffre d'affaires avait baissé au 3^{ème} trimestre, ils sont 41% à attendre un chiffre d'affaires plutôt en hausse au 4^{ème}. Ceci semble traduire l'espoir que les entreprises fondent sur les fêtes de fin d'années. De façon anticipative, la pression fiscale s'accroîtrait, selon l'avis de 67% des entreprises interrogées. La lourde tendance exprimée pour une augmentation de la pression fiscale se maintient. Par rapport à la trésorerie, 52% des entreprises anticipent une situation en dégradation en fin d'année. Les effectifs resteraient stables pour la moitié (51%) des entreprises.

Paramètres	hausse	baisse	stable	Total général
Tendance du Chiffre d'Affaires	41% ↗	30% ↘	28% ↗	100%
Tendance des stocks	30% ↗	30% ↘	41% ↗	100%
Tendance de l'endettement	40% ↗	9% ↘	51% ↗	100%
Tendance de la trésorerie	22% ↘	52% ↗	26% ↘	100%
Tendance des investissements	33% ↗	27% ↘	40% ↗	100%
Tendance de la pression fiscale	67% ↗	2% ↘	30% ↗	100%
Tendance des effectifs	20% ↗	29% ↘	51% ↗	100%
Nombre de répondants	48			

3 Faiblesses et menaces relatives à l'environnement

Paramètres	très important	important	peu important	Total général
Insuffisance de la demande	34% ↗	32% ↘	34% ↘	100%
Insuffisance des capacités	22% ↗	22% ↘	57% ↘	100%
Insuffisance du personnel qualifié	8% ↗	27% ↘	65% ↘	100%
Difficultés d'accès aux financements	27% ↗	35% ↗	38% ↘	100%
Difficultés d'approvisionnement	19% ↘	38% ↗	44% ↗	100%
Insuffisance d'énergie et autres infrastructures	17% ↘	43% ↗	40% ↗	100%
Concurrence déloyale	52% ↘	15% ↘	33% ↗	100%
Tracasseries administratives	49% ↘	34% →	17% ↗	100%
Retard de paiement (délais de paiement, décomptes des marchés publics, crédits de TVA)	51% ↘	30% ↗	19% ↘	100%
Difficultés d'accès aux devises	59% ↗	17% ↘	24% ↘	100%
Insécurité dans les régions du SW et NW	58% ↗	19% ↘	23% ↗	100%
Difficultés de circulation sur le pont du Wouri	32% ↘	40% ↗	28% ↗	100%
Nombre de répondant	48			

Pour évaluer l'environnement des affaires, les entreprises sont interrogées sur les nuisances que leur ont causées un certain nombre de facteurs. Il en ressort que plus de la moitié des interviewés déclarent que la difficulté d'accès aux devises, l'insécurité dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, la concurrence déloyale, les retards de paiement, y compris les remboursements des crédits de TVA ont impacté de façon très impor-

tante la conduite des affaires. Par ailleurs, les tracasseries administratives représentent pour près de 50% une contrainte majeure à la bonne marche des affaires. A contrario, l'insuffisance des capacités et l'insuffisance de personnel qualifié sont jugés très peu importants respectivement pour 57% et 65% des entreprises interrogées.

4 Forces et opportunités

A rebours des facteurs qui impactent de façon négative la vie des entreprises, certains facteurs sont censés faciliter la marche des affaires. Des 05 facteurs retenus, seuls la stabilité des prix et la qualité des ressources humaines semblent bénéficier d'un avis positif pour une proportion importante des entreprises. La facilité d'ac-

cès à la matière première paraît être un facteur de force et d'opportunités important pour 95% des entreprises. Une fois de plus, les facilités administratives n'auraient pas été un facteur d'amélioration pour la conduite des affaires. Bien au contraire, les entreprises ont déclaré les tracasseries administratives comme un facteur négativement impactant.

Paramètres	très important	important	peu important	Total général
Hausse des commandes / opportunités de marchés	26%	34%	40%	100%
Accessibilité à la matière première	35%	60%	5%	100%
Qualité des ressources humaines	43%	35%	22%	100%
Stabilité des prix	48%	41%	11%	100%
Facilités administratives	30%	50%	20%	100%
Nombre de répondants	48			



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS



AIGLE VOYAGES

Créée en 1995, Aigle Voyages compte aujourd'hui deux agences : une à Douala -la direction générale- et une autre à Yaoundé.

Aigle voyages représente l'agence Carlson Wagonlit Travel (CWT), présente dans plus de 150 pays et l'un des leaders mondiaux du voyage.

Dirigée par **Georges Sangang Simo**, Aigle Voyages est spécialisée dans la vente de billets d'avions, le tourisme, la location de véhicules, la réservation d'hôtel, les procédures d'obtention de visa.

Localisation

- Direction générale (Douala) :

548 Rue des écoles

En face du magasin Idéal Dallas

- Yaoundé

En face de la boulangerie Kalafatas.



DIT

Douala International Terminal (DIT) a été créé dans le cadre de la convention de concession du Terminal à conteneurs signée le 28 juin 2004 avec le Port autonome de Douala.

DIT a pour mission de gérer, exploiter et développer l'activité de manutention des conteneurs du Port de Douala. Dans un contexte de concurrence accrue entre les ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre, sur un marché en pleine mutation, DIT a l'ambition de faire progresser les activités conteneurs au Port de Douala au meilleur niveau des terminaux de la sous-région.

DIT est dirigé par **Frederik KLINKE** depuis le 24 août 2017.

Localisation

Zone portuaire-Immeuble Terminal à Conteneurs

BP : 3945 Douala-Cameroun

Tel: +237 233 50 38 00 (Standard).

Fax: +237 233 50 38 02

Email: hotline@ditcameroun.com

www.ditcameroun.com



DHL GLOBAL FORWARDING CAMEROON

DHL Global Forwarding is the air, sea and road freight specialist under the Deutsche Post DHL Group, which is the world's leading mail and Logistics company. It is home to two strong brands: Deutsche Post is Europe's leading postal service provider, while DHL offers a comprehensive range of international express, freight transport, and supply chain management services, as well as e-commerce logistics solutions.

DHL Global Forwarding is established in Cameroon in 2009, and is now present at the level of the strategic points of the national territory and the sub-region. The Head office being to Douala, we have offices at the International airport of Douala (freight zone), agencies in Yaounde, Kribi port zone and to Ngaoundere; DHL Global Forwarding Cameroon is the hub of Central Africa, counting border countries (Gabon, Congo Brazza, DRC, Chad, CAR, Equatorial Guinea).

In our mission to connect people and improve lives, DGF Cameroon has a range of services to be proposed to customers, in particular: the maritime and air freight, the consolidation, the customs clearance, the transit, the transport Cameroon and CEMAC zone, the warehousing, the logistics solutions, etc.... We have a solution adapted to customer's needs.

DGF Cameroon is led by **Mr Alassane MARE**, who has more than 20 years of experience leading sales and operations for DHL in the region. He is also CEO for the business in Central Africa.



INTER'ACTIV CONSULTING

Inter'activ Consulting est une agence conseil en communication régulièrement agréée à la profession publicitaire par le ministère de la Communication depuis sa création en 2010. L'Agence compte cinq domaines d'activités stratégiques, à savoir : la communication pour le développement, qui est son domaine de spécialisation, le marketing, le digital, l'évènementiel et la formation professionnelle dans son domaine de compétences. Son siège social est à Yaoundé. Son gérant se nomme **Alphonse Ateba Noa**.

Tél. : 242 67 62 85

B.P. 16 257 Yaoundé (derrière Usine Bastos)

Email: contact@interactivconsulting.com

Site web : www.interactivconsulting.com;



LMT

Née il y a 15 ans et pilotée par son fondateur **Roger Nono**, la société anonyme LMT Group (Axess) SA se déploie dans le segment de marché des services à valeur ajoutée des communications électroniques grâce à son interconnexion avec les autres acteurs du secteur libéralisé des télécommunications.

Opérateur de services, LMT conçoit, développe, fournit et héberge des services et des solutions technologiques pour les banques et assurances, les établissements de microfinance, les entreprises de distribution, les établissements publics et administrations, les ONG et organismes internationaux, etc., pour leur permettre d'améliorer la relation client.

LMT dont le siège est à Yaoundé, à la Rue Ceper, intervient sur tout le territoire national, grâce à une équipe nationale et internationale d'experts et de consultants.

LMT Group (Axess) SA,

BP 14 183 Yaoundé

Cameroun

Tél: (237) 222 20 78 55

Email: lmt@lmtgroup.com

Site Web : www.lmtgroup.com



EXPERTIZ SARL

Expertiz SARL naît en 2014 avec un capital de 1000 000 de FCFA et pour activités l'ingénierie industrielle, l'installation et la maintenance des groupes électrogènes, le conseil industriel et les formations. Un an après son ouverture, son capital passe à 10 000 000 de FCFA et elle qui jusqu'ici avait son siège à Akwa se délocalise et réaménage sur le site de l'ancienne usine Codilait à Logbaba nouveau site dont le choix est justifié par sa superficie, ses magasins d'entreposage et l'espace de travail.

Expertiz SARL est dirigée par **Achille Priso Ekwa**.

Notre mission : un accompagnement de qualité dans tous les travaux techniques et la valorisation du potentiel humain

Nos valeurs :

Rigueur, Intégrité, Conscience, Honnêteté, Ecoute, Sociabilité = R I C H E S



Georges Apportune Messa,

directeur général de Prestige Afrique, est décédé le 31 août dernier de suite d'une courte maladie.

Membre du GICAM depuis juin 2014, M. Messa était très actif dans la vie du Groupement.

Le GICAM présente ses sincères condoléances à sa famille.

SYPRODIS

Le Syndicat des Professionnels de la Distribution des Produits de Grande Consommation au Cameroun (SYPRODIS) a été créé le 14 juin 2017. Regroupant en son sein 09 entités, le SYPRODIS a pour objet :

- de faire connaître, protéger et défendre les intérêts généraux et les points de vue de ses membres sur les sujets qui concernent directement ou indirectement leurs activités ;

- d'étudier toutes les questions relatives à la grande distribution ;

- d'œuvrer à la résolution des conflits entre ses membres et entre ses membres et des tiers ;

- de veiller au respect par ses membres des règles et usages de la profession et de la réglementation en vigueur ;

- de former ses membres et de les assister ;

-de représenter ses membres auprès des pouvoirs Publics, des organisations patronales, des syndicats de travailleurs, des chambres consulaires, de la justice, de la société civile et des organisations internationales à caractère économique, financier, commercial et social.

Son siège social est basé Douala, B.P. 8693 ;

Contacts :

699 41 70 96 / 699 84 80 80

675 41 11 52 / 695 27 15 41.



UBM

United Business Machines SARL (UBM), entreprise **créée par Florian Aimé Petto** en août 2009 est revendeur de plusieurs marques au Cameroun. Sur le marché de l'impression, son activité s'articule exclusivement autour de la marque Canon.

Nos services

- Audit
- Infogérance
- Maintenance
- vente
- Intégration de solutions Software
- Formation
- Expertise et conseil.

UBM compte à ce jour 4 agences à Douala, Yaoundé, Bafoussam et Garoua.





Performance • Solidarité • Responsabilité



CCA-BANK,
LA MATURITÉ AU SERVICE
DES ENTREPRISES
ET DE L'ENTREPRENARIAT



DEPUIS 1997, NOUS SOUTENONS
LA CROISSANCE ET LA COMPÉTITIVITÉ
DE PLUS DE 19 000 PME ET PMI
À TRAVERS LE CAMEROUN

ET ÇA CONTINUE...



www.cca-bank.com





Mazars is an international, integrated and independent organisation, specialising in audit, accountancy, advisory, tax and legal services.

As of 1st January 2018, Mazars operates throughout the 86 countries and territories that make up its integrated partnership.

Mazars draws upon the expertise of 20,000 women and men led by 980 partners working from 300 offices worldwide. We assist clients of all sizes, from SMEs to mid-caps and global players as well as start-ups and public organisations, at every stage of their development.

www.mazars.com



YOUR GLOBAL PARTNER EVERYWHERE

- AUDIT
- ACCOUNTANCY
- ADVISORY SERVICES
- TAX
- LAW

86 
COUNTRIES
20 000
PROFESSIONALS
ONE TEAM